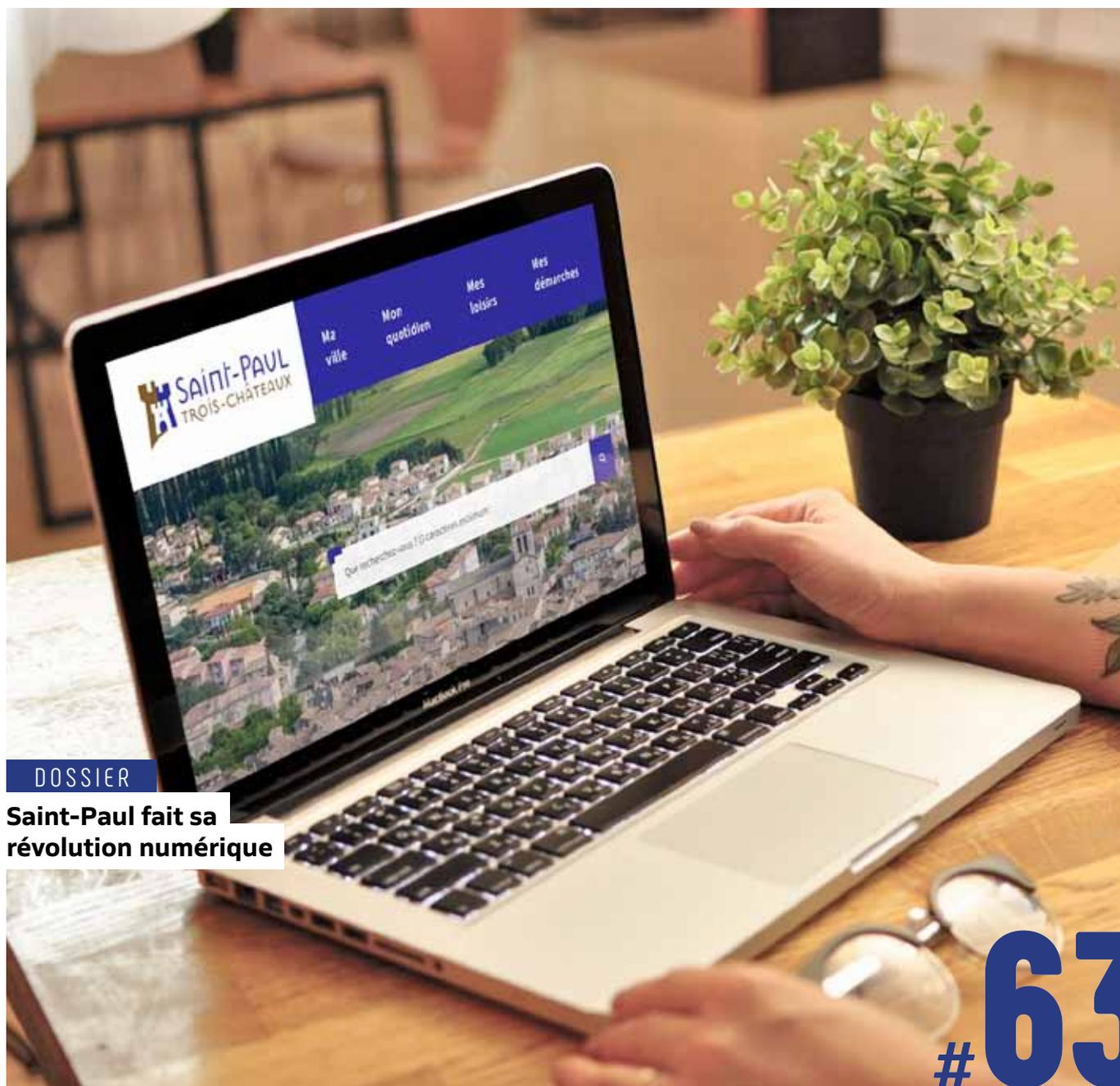


Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Septembre 2022

DOSSIER

Saint-Paul fait sa révolution numérique

#63

- 08_ L'année des 3C avec de beaux projets menés
- 12_ Le gymnase du Pialon déconstruit
- 26_ Christophe Alévêque pour les 10 ans de l'Espace de la Gare



08

08

Actualités
Au cœur de
l'année des 3C

26

Culture
L'interview
de Christophe
Alévêque

14

A votre service
La permanence
de la Saur

27

Médiathèque
Place aux jeux vidéo



26

26

15

Dossier
La Ville
en version
numérique

35

**Les Tricastins
ont du talent**
Marwane Aroui



35

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Directeur de la communication : Thomas Vanfleteren
Rédacteur en chef : Baptiste Camilleri
Rédaction : Baptiste Camilleri, Thomas Vanfleteren,
Florence Exbrayat, Eléonore Linais.
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Délic photo,
Jérôme Crozat, Franck Prévot, Sandrine Di Prima,
Stéphanie Falcon
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2021
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place
Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





*Bonne rentrée
à toutes et tous !*



Après avoir fait le plein d'énergie, des centaines de jeunes Tricastins reprennent le chemin de l'école en cette rentrée scolaire. Un moment toujours important pour de nombreuses familles car il marque le passage d'un nouveau cap. C'est l'occasion de féliciter le corps enseignant qui contribue à la construction des adultes de demain en développant les compétences des élèves et en favorisant leur réussite.

Et il est bien de notre responsabilité, nous les « adultes », que de permettre aux nouvelles générations de grandir en leur apportant les enseignements nécessaires, en nous assurant de leur transmettre le flambeau de la mémoire, en leur donnant tous les outils et clés pour grandir sereinement. Le rôle des parents est bien sûr prépondérant car c'est tout d'abord à eux qu'incombe l'éducation de leurs enfants. Plus largement nous avons tous une obligation morale et pouvons tous être acteurs de ce passage de relais.

Très impliqués en faveur de la jeunesse, vos élus de la municipalité mettent en œuvre une politique volontariste, un modèle civique et responsable visant à favoriser l'épanouissement des jeunes Tricastins. On pense tout d'abord aux écoles, aux équipements sportifs et culturels mis à disposition, sans oublier les structures de la petite enfance, les centres de loisirs... Des bâtiments que nous entretenons, modernisons et reconstruisons quand la rénovation n'est plus viable comme c'est le cas pour le gymnase du Pialon et l'école maternelle du Serre-Blanc.

Une politique volontariste qui s'exprime aussi au quotidien par les moyens humains et financiers déployés ainsi que les actions pédagogiques menées. Celles-ci intègrent bien évidemment la sensibilisation aux droits et devoirs, avec par exemple le rappel à l'ordre, mais aussi la transmission de ce qui fait notre Histoire, des faits marquants que nous célébrons chaque année lors des cérémonies commémoratives.

C'est d'ailleurs ce que nous avons souhaité souligner tout particulièrement en publiant le supplément qui est joint à ce magazine. Une brochure à vocation pédagogique, réalisée à l'occasion de cette année des 3C où la Ville rappelle son attachement et son engagement pour le vivre ensemble. ●

**Jean-Michel Catelinois,
Maire,
Président de la Communauté
de Communes Drôme Sud Provence.**

Le tour de Saint-Paul en 90 jours





4



5

- 1_ Inauguration de l'aire de jeux du chemin des Sources, 25 mai
- 2_ Première fête de la nature à la Cité 3, 21 mai
- 3_ Inauguration de l'aire de camping-car parking Chausy, 19 mai
- 4_ Cérémonie patriotique du 8-Mai
- 5_ Repas des aînés, 30 juin
- 6_ Opération "troc patates" avec les enfants du Rubis'Cube, 8 juin
- 7_ Ouverture piscine d'été, 1^{er} juillet



6



7

Le vrai du faux

Pas question de nager à contre-courant !

Nous avons pu lire dans la presse locale que les représentants du Cercle nautique Tricastin ne semblaient pas satisfaits du « transfert » de leurs activités dans le nouveau centre aquatique. Si des contacts ont été pris depuis pour rencontrer les intéressés afin de tenter d'apporter des réponses aux interrogations posées, il apparaît néanmoins intéressant d'apporter un éclairage sur les moyens mis en œuvre par la collectivité afin de favoriser l'activité des clubs utilisateurs de L'Odysée'O. Il faut en effet savoir que la collectivité prend en charge financièrement les créneaux octroyés pour les clubs utilisateurs (Cercle nautique Tricastin, Tricastin triathlon club et Club de plongée Tricastin) ou les écoles primaires de la commune.

Le vrai : « Notre souci majeur de la saison aura été de préparer au mieux le passage de Saint-Paul 2003 à L'Odysée'O »**

La municipalité est elle aussi très attentive au maintien de la vivacité et du dynamisme de ses associations locales. C'est d'ailleurs pour faciliter le transfert du CNT de 2003 vers l'Odysée'O que les intéressés ont pu poursuivre jusqu'à cet été leurs activités au sein de l'ancienne piscine mise à disposition de façon exceptionnelle pendant six mois et sans participation de leur part, le coût de fonctionnement étant pris en charge par la collectivité. La municipalité aurait pu décider de fermer l'ancienne piscine dès l'ouverture en février de l'Odysée'O mais elle en a décidé autrement pour le bien-être des clubs.

« Le club disposera d'un volume d'heures hebdomadaires diminué

de 20 % et n'aura aucune mise à disposition de lignes d'eau pendant les vacances scolaires »** « Le CNT verra son volume d'heures chuter de 20 % et la fin de la mise à disposition automatique de lignes d'eau pendant les vacances scolaires »*

Il faut bien avoir en tête que la mise à disposition des bassins pour les trois clubs utilisateurs sont financés par la collectivité suivant une convention qui a été discutée et validée avec chaque club. 100 428 euros TTC sont ainsi versés par la commune à l'Odysée'O pour permettre au Cercle nautique Tricastin, au Tricastin triathlon club et au Club de plongée Tricastin d'exercer leurs activités au sein du nouveau centre aquatique. À cela s'ajoute le versement au club du CNT de la subvention annuelle qui a été allouée en 2022 à hauteur de 15 000 euros.

Il faut en effet bien comprendre que les habitudes – « largesses » – qui avaient pu être prises par le passé ne pourront plus l'être aujourd'hui puisque la gestion du centre aquatique est désormais encadrée par une délégation de service public. Ce changement ne doit pas être regardé comme une contrainte supplémentaire, mais bien comme une volonté d'optimiser les moyens mis à disposition, pour permettre à l'équipement d'être occupé à sa juste mesure.

Pas question en quelque sorte de « privatiser » un bassin sans qu'il ne soit réellement fréquenté. Cela se ferait dès lors au détriment des utilisateurs et notamment des Tricastins, mais aussi aurait un impact budgétaire pour la Ville. Par ailleurs, le volume d'heures allouées au CNT doit être regardé

en tenant compte du transfert des activités loisirs comme l'apprentissage de la natation vers le délégataire de l'Odysée'O.

À souligner de plus que sur proposition du club, 500 h/an allouées initialement dans le bassin polyvalent ont été converties en lignes d'eau supplémentaires.

Le faux : « Les trois clubs utilisateurs ont demandé une prise en compte des besoins d'entraînement pendant les petites vacances scolaires. La réponse de la mairie a été simple : vous n'aurez rien de plus »**

Cette information n'est pas le reflet de la réalité puisque rien n'interdit aux clubs de réserver des créneaux pendant les petites vacances bien au contraire. C'est au club à organiser son planning suivant le volume horaire annuel dont il dispose en lien avec l'Odysée'O.

(Voir pages 40-41 : délibération du conseil municipal)

« Au prix de la location des lignes d'eau (environ 7 200 euros) les dirigeants ont été contraints de réduire les heures d'occupation hebdomadaire pour les utiliser pendant ces périodes de vacances »**

Le prix de location d'une ligne d'eau est d'une vingtaine d'euros par heure. Par contre la somme de 7 200 euros est le montant que paye la commune à l'Odysée'o pour que le CNT puisse organiser 4 compétitions par an ainsi que La Nuit de l'eau. ●

Extraits de l'article publié dans

*La tribune du 14 juillet 2022 et

** Le Dauphiné Libéré du 11 juillet 2022.



Des messages d'espoir !

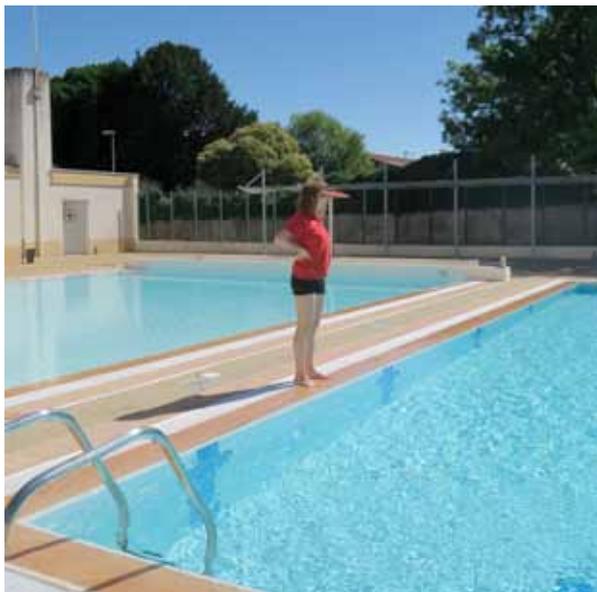
Lu sur le livre d'or mis à disposition du public le 14 juillet dernier lors du dévoilement de la devise de la république. Les mots « Liberté, Égalité, Fraternité » ont pris place sur la façade de l'hôtel de ville.

« Très belle initiative ! Oui, ces trois mots sont magnifiques. Soyons civiques pour garder cette belle liberté » **Dominique B**

« J'aime la République, j'aime mon ou plutôt notre drapeau. Je chéris la France tous les jours : elle m'aide à vivre, à rêver, à me souvenir d'où je viens et d'où nous venons tous. J'espère qu'elle perdurera à jamais et continuera à rayonner ses valeurs et ses identités partout dans le monde » **Mehdi B.**

Le buzz de Facebook

Cette photo annonçant l'ouverture de la piscine d'été, le 1^{er} juillet, a été vue plus 10 500 fois ! ●



Le buzz d'Instagram

C'est ce cliché montrant la place de l'Église dans les années en 1900 qui a remporté la palme du plus grand nombre de "like" (70) sur Instagram ces dernières semaines ! ●



L'importance du devoir de mémoire

En lien avec les associations patriotiques de la commune, la Ville de Saint-Paul a fait éditer une brochure sur la thématique ô combien importante du devoir de mémoire. Un exemplaire de cette brochure accompagne chaque numéro de ce 63^e magazine municipal afin que dans les foyers tricastins, petits et grands, puissent la consulter. Un document dans lequel chacune des cérémonies patriotiques qui rythment l'année est répertoriée, avec des explications sur leur



signification exacte. La thématique de la citoyenneté sera abordée au travers d'explications sur les grands symboles de notre République. Et une découverte de nos associations d'anciens combattants, ces garants de la transmission du devoir de mémoire, est aussi proposée. ●



Lutter contre le cyberharcèlement

A l'instar des ateliers permis piétons et permis vélo, les agents de la police municipale (PM) se mobilisent auprès des écoliers de Saint-Paul-Trois-Châteaux pour les sensibiliser sur différentes thématiques. En cette année des 3C, Giliane, agent de la PM, va notamment dans les écoles pour évoquer le cyberharcèlement et les dangers d'Internet. Un sujet plus que d'actualité quand on sait combien les enfants sont, de plus en plus jeunes, fortement exposés aux dérives d'Internet, des réseaux sociaux et autres jeux en ligne, avec des conséquences qui peuvent s'avérer dramatiques. ●

Sensibiliser aux gestes qui sauvent



Le 11 juin, parking Chausy, la Ville a organisé la première édition de la Journée des gestes qui sauvent et de la prévention routière. Avec le concours de la police municipale, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers tricastins, de la Croix-Blanche, de l'association du don du sang et de l'Association de défense des familles



des sapeurs-pompiers de Loriol-sur-Drôme. Parcours vélo, sensibilisation aux gestes de premiers secours, utilisation d'extincteurs ou encore explications sur les dangers de l'alcool et des drogues, la journée a été rythmée par de nombreux ateliers. Avec, en point d'orgue, une démonstration de désincarcération d'une victime par les soldats du feu. ●

Liberté, égalité, fraternité !



c'est le 14 juillet 1789 qu'une foule d'hommes et de femmes de France prenait la Bastille, l'acte initial du fondement de notre démocratie et de notre république. Ce dévoilement prend d'autant plus de sens dans un monde où les crises se succèdent, dans un monde où la République et la démocratie sont des biens d'autant plus précieux qu'ils deviennent trop rares. ●

C'est lors d'une cérémonie ô combien symbolique le 14 juillet que la devise de la République, "Liberté, égalité, fraternité", a officiellement

trouvé sa place sur le fronton de l'hôtel de ville, comme c'était déjà le cas depuis 1880 sur les édifices publics en France. Un moment riche de deux siècles d'histoire, puisque

Première réussite pour le chantier bénévole de Concordia



Jusqu'au 2 août, la commune a accueilli un chantier international de bénévoles, en partenariat avec l'association Concordia, qui favorise les échanges interculturels et intergénérationnels depuis 70 ans. Ce sont 14 jeunes de 14 à 17 ans qui ont travaillé cinq matinées par semaine à la restauration d'un tronçon (750 m) de chemin de randonnée sur le site des

anciennes carrières de pierre du midi. Des jeunes Français, Allemands, Indiens, Italiens, Espagnols ou encore Pakistanais qui, en parallèle, ont vécu tous ensemble dans un lieu aménagé par la Ville, au stade de Saint-Paul 2003, pour apprendre à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Ils ont également pu s'adonner à des activités de loisirs et de découverte de la région. ●

Oui au label "Ville à vélo du Tour de France" !



Le label "Ville à vélo du Tour de France", qui consacre des collectivités engagées en faveur de la mobilité à vélo et qui est ouvert à toutes les collectivités ayant accueilli au moins une fois la Grande boucle, a été décerné à la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux. C'est plus particulièrement une labellisation "2 vélos" (sur quatre) qu'a obtenue la cité tricastine. Grâce notamment à plusieurs points forts relevés par le jury : des infrastructures pour la pratique du vélo (zones 30, coulée verte), des équipements pour la pratique sportive du vélo (piste de BMX, skate-park, base VTT), des actions favorisant l'apprentissage de la mobilité à vélo (permis vélo dans les écoles, séances de maniabilité) ou encore le savoir-faire de la collectivité dans l'accueil de grands événements cyclistes (Tour de France, Critérium du Dauphiné, Paris-Nice). ●



L'amitié franco-allemande de nouveau célébrée

C'est une rencontre qui fera date dans l'histoire du jumelage entre Saint-Paul-Trois-Châteaux et la Ville allemande d'Eltmann. Après deux années blanches du fait de la crise sanitaire, une délégation d'Outre-Rhin emmenée par le maire Mickaël Ziegler a passé quatre jours en Drôme provençale du 26 au 29 mai. De nombreuses visites ont rythmé le séjour de nos amis allemands (entreprise Icko, Gorges de l'Ardèche, musée de la lavande à Saint-Remèze, Maison de la truffe et du Tricastin, etc.). Et des temps d'échanges entre Tricastins et visiteurs d'Eltmann ont marqué ces retrouvailles. Avec un grand repas partagé qui a permis d'échanger des cadeaux, de chanter et de danser le vendredi soir. Une visite de L'Odyssée'O ainsi que la plantation d'un olivier symbolisant l'amitié franco-allemande devant le centre aquatique



samedi matin. Et la première édition de la Fête de la bière place Castellane samedi soir, où la bière allemande proposée par la délégation d'Eltmann a conquis les visiteurs. ●

Nouvelle formule pour les chantiers jeunes de la Ville

Les chantiers jeunes de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux se transforment. Désormais, ils seront organisés sur deux semaines et ce sont 500 euros qui seront mis à disposition de jeunes Tricastins de 18 à 25 ans, afin de financer le passage du permis de conduire ou du Bafa. Mosaïc et la Mission locale restent partenaires de cette opération. Les prochaines sessions se dérouleront fin octobre et fin novembre. Les jeunes seront amenés à effectuer différentes missions sur le territoire communal, à préparer les manifestations de la Ville et à mener des travaux d'entretien des bâtiments communaux. Les inscriptions se font auprès de Mosaïc. ●



Une nouvelle exposition des archives

Du 15 septembre au 27 octobre, dans le hall de la mairie, le service des archives de Saint-Paul propose une nouvelle exposition : "Saint-Paul, chronique révolutionnaire". Elle racontera la ville à une période importante de son histoire, la Révolution française. Mais de façon ludique, par bribes, ces dernières étant des textes originaux extraits des archives locales, s'échelonnant de 1788 à 1834. L'idée a été développée une première fois en 2019 sous la forme d'une exposition intitulée "Lecture en balade". Les textes et leurs transcriptions étaient présentés topographiquement en écho à divers lieux du centre historique, sujets ou simples cadres des événements rapportés. Cette exposition est donc remise en place cette année à l'occasion du 230^e anniversaire des événements les plus marquants qui aient troublé la cité en 1792, mais présentée cette fois de façon chronologique. Si une majorité des textes seront des originaux, certains auront été théâtralisés par un développement fictionnel des histoires racontées. ●



Des économies d'eau dans les bâtiments publics

La Ville équipe l'ensemble de ses bâtiments (administratifs, sportifs, culturels, éducatifs) ainsi que ses logements d'aérateurs de débit d'eau et de douchettes hydro-économiques. Une opération 100 % subventionnée grâce aux certificats d'économie d'énergie mis en place par le ministère de l'Écologie pour la Croissance verte. Et qui est portée par la société CE2 Prime, acteur

de la distribution d'équipements économes. Les aérateurs de débit d'eau vont permettre de passer d'une consommation moyenne de 12 litres d'eau par minute à 5 à 8 l/mn sur les 448 robinets des bâtiments et logements concernés. Les douchettes hydro-économiques vont, elles, permettre de passer d'une consommation moyenne de 12 l/mn à 7 l/mn sur les 176 douches recensées. ●

Une "petite" fête du livre jeunesse en septembre

L'Espace de la Gare accueillera du 22 au 24 septembre une "petite" Fête du livre jeunesse organisée par l'association du Sou des écoles, contrainte d'annuler son événement phare début 2022 à cause des conditions sanitaires. Six auteurs seront présents pour assurer plusieurs séances de dédicaces au cours de ces trois journées. Se tiendront aussi la traditionnelle librairie de la fête pour dénicher des petites perles, divers ateliers de lecture et d'illustration ainsi que des spectacles. Le programme complet est à retrouver sur le site de la Fête du livre jeunesse. ●



DESTRUCTION DU GYMNASE DU PIALON, L'ACTE 1 DU CHANTIER DE RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET D'UNE SALLE POLYVALENTE À VOCATION SPORTIVE

Infos
TRAVAUX



Au cours d'une réunion publique le 12 juillet, la collectivité a présenté le chantier de déconstruction du gymnase du Pialon, qui s'inscrit dans un projet de requalification avec la construction d'une nouvelle école avec restaurant scolaire et salle polyvalente à vocation sportive.

La déconstruction du gymnase du Pialon, inauguré en 1966 et qui a occupé le paysage jusqu'à ce mois d'août, a été l'acte un de ce projet d'aménagement. Les normes de construction de l'époque étant moins rigoureuses qu'aujourd'hui, certains panneaux latéraux du gymnase étaient en fibres d'amiante-ciment et des colles de carrelage présentaient également de l'amiante. Il a donc fallu procéder dans un premier temps à la dépose de ces matériaux sensibles avant de se lancer dans l'opération de déconstruction du gymnase, qui s'est étalée sur la fin de l'été, la priorité étant que tout soit terminé au moment de la rentrée scolaire.

Pour la partie déconstruction, une pelle mécanique équipée d'une pince grignoteuse, d'un brise béton hydraulique et de différentes tailles

« Ce vaste projet sera ainsi l'occasion de reconstruire l'école maternelle du Serre-Blanc et d'offrir ainsi aux nouvelles générations tous les atouts pour réussir et aux enseignants l'occasion d'exercer leur métier dans des conditions optimales. »

Claude Loverini, adjoint aux grands travaux

de godets a permis la démolition des murs périphériques et autres éléments en béton. Une seconde pelle équipée d'un bras long a de son côté permis la dépose des fermes métalliques. Les matériaux ont été chargés à la pelle mécanique dans des camions poids lourds.

Les travaux, menés par les entreprises TBC de Chanos-Curson (désamiantage) et Artaud de Donzère (démolition) ont coûté 76 270 € TTC. ●

QUEL CALENDRIER POUR LA SUITE DU PROJET ?

Maintenant que le gymnase du Pialon est détruit, la collectivité va continuer son travail de prospection pour déterminer quel est le meilleur projet de reconstruction de l'école maternelle du Serre-Blanc, avec cinq classes, de l'autre côté de la départementale 59, permettant ainsi d'éviter des traversées dangereuses de la RD pour les familles. Un concours d'architecture doit être prochainement lancé pour retenir trois candidats qui devront faire des propositions sur l'implantation de la nouvelle école, mais aussi sur celle du restaurant scolaire attenant et de la nouvelle salle polyvalente à vocation sportive à proximité directe.

Sur le calendrier prévisionnel, une fois le prestataire retenu, il faudra compter entre 12 et 18 mois de travaux pour l'école et le restaurant scolaire, l'objectif étant pour la collectivité qu'au plus tard, la rentrée de septembre 2025 puisse se faire dans les nouveaux locaux. Viendra ensuite le temps de la déconstruction de l'ancienne école maternelle du Serre-Blanc. Avec l'idée, par la suite, d'implanter dans ce secteur de la ville un nouveau cinéma, un pôle culturel autour de la médiathèque et des cellules commerciales. ●



LES RÉSEAUX D'EAUX DU CENTRE ANCIEN BIENTÔT MIS EN SÉPARATIF

La mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et de collecte des eaux usées et eaux vannes est un atout majeur sur la commune. Le réseau d'eaux usées mène les eaux à la station d'épuration pour qu'elles y soient traitées. Le réseau d'eaux pluviales renvoie les eaux directement dans les cours d'eau comme la Roubine ou le contre canal du Rhône. Ceci permet de réduire les coûts d'épuration à notre station. Alors que des travaux de mise en

séparatif de différents secteurs de la commune ont déjà été réalisés, c'est le secteur du nord du centre ancien qui va maintenant faire l'objet de tels aménagements. Il s'agira de créer deux réseaux distincts pour les eaux pluviales et les eaux usées, mais également de remplacer les conduites d'eau potable vieillissantes. Ces travaux devraient commencer début octobre et durer quelques mois, avec un phasage devant permettre de limiter la gêne pour les riverains. ●

Les voiries communales pas oubliées

Ce sont quelque 30 000 € TTC qui ont été investis dans l'été sur des petits chantiers de voirie, afin de refaire des enrobés abîmés par les racines de pins, reprendre les trottoirs ou des marches d'escalier ou encore poser des potelets amovibles. Ont été concernés par ces petits travaux l'Imprimerie au 38 avenue du Général de Gaulle ; les chemins de la Buissonnade, des Goumoux et de la Justice, les rues Marcel-Pagnol, du Serf et Glanet ; l'avenue d'Auvergne, le rond-point de l'Europe, les places du 19-Mars-1962, de la Tour neuve et de la Libération et le parking de l'école du Resseguin. ●



C'EST TERMINÉ

Une pompe à chaleur a été installée pour remplacer les convecteurs au gymnase des Archivaux. Coût de l'intervention : 42 000 € TTC.

Des aérothermes ont remplacé les panneaux rayonnants au **gymnase du Resseguin**, avec des économies substantielles d'énergie à prévoir. Coût : 36 000 € TTC

L'ensemble des salles de classe de l'école du Resseguin seront accessibles en cette rentrée scolaire puisque les problématiques de fuites sont résolues, avec 55 440 € TTC de travaux réalisés cet été.

Des portes automatiques équipent désormais le **sas d'entrée de la Maison des aînés**, pour plus de confort pour nos seniors et pour répondre aux normes d'accessibilité. Montant des travaux : 18 000 € TTC.

Les jardins du Resseguin sont désormais équipés d'un **toilette public**, sanitaire autonome éco-responsable et innovant, sans raccordement à l'eau ni à l'électricité. Et qui s'intègre parfaitement au paysage grâce à un bardage en bois. Coût du chantier : 28 000 € TTC.



Le service client de la Saur à portée de main

Permanence physique, hotline téléphonique et mail, site internet et espace client en ligne... Les outils pour joindre la Saur, nouveau délégataire pour le service d'eau potable et d'assainissement de la commune, ne manquent pas.



Depuis le 1^{er} mars, une permanence est assurée par un conseiller de clientèle Saur au pôle social, avenue du Général de Gaulle, tous les jeudis matin. Valérie Sist-Mascia reçoit sans rendez-vous les Tricastins pour répondre à leurs problématiques liées à la distribution de l'eau. Un grand nombre d'usagers a déjà pu profiter de ce service jugé « *pratique, parce que c'est toujours appréciable d'avoir un contact avec une personne physiquement* », témoigne la conseillère.

Facturation, mode de paiement, compte client, relevés de compteur, fuites... L'information et l'accompagnement des usagers se fait sur l'ensemble de ces problématiques qui peuvent être rencontrées au cours de la vie du contrat. Des documents peuvent également être déposés à la permanence.

En lien avec les agents qui interviennent sur le terrain, la conseillère peut également programmer des interventions si

besoin. Des agents Saur réalisent notamment les relevés de compteur d'eau de manière autonome si le capteur est accessible. Dans le cas contraire, une plage horaire est convenue avec l'utilisateur pour prévoir l'intervention. Les relevés de compteurs se sont terminés mi-juillet pour préparer la première facturation. Vous avez des questions ? Les conseillers de clientèle sont à votre écoute ! ●



Permanence à Saint-Paul-Trois-Châteaux : tous les jeudis de 9h à 12h au Pôle social, 33 avenue Général de Gaulle.

Bureau de Montélimar, chemin de la fonderie : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Service Clients : 04 63 36 10 00 (du lundi au vendredi, de 8h à 18h, prix d'un appel local)

Urgences/Dépannages : 04 63 36 10 08 (7j/7 24h/24, prix d'un appel local)

Envoi de documents et Espace client en ligne : www.saurclient.fr

QUEL CALENDRIER DE FACTURATION EN 2023 ?

En 2023, les relevés de compteurs se feront par les agents de la Saur en mai.

En juin, si vous avez opté pour le prélèvement mensuel, vous recevrez la facture correspondant à l'abonnement annuel et à votre consommation de 2022 à mai 2023, déduction faite de vos mensualités prélevées. Si vous n'avez pas opté pour le prélèvement mensuel, vous recevrez la facture correspondant à l'abonnement.

En décembre, si vous n'avez pas opté pour le prélèvement mensuel, vous recevrez la facture estimative comprenant l'abonnement de juin à novembre 2023 et un acompte de 50 % de votre consommation moyenne de l'année précédente. ●

Le numérique

au service de la relation entre la collectivité et les habitants

Cette rentrée 2022 marque un tournant dans la volonté de la Ville de profiter des évolutions technologiques pour créer toujours plus de proximité avec les Tricastines et les Tricastins. Nouveau site Internet, nouvelle application mobile, bornes numériques d'affichage légal, accompagnement numérique avec France Services ou encore mise en place de la réalisation des cartes nationale d'identité et des passeports au pôle social : tour d'horizon de ces outils divers mis à disposition par la collectivité pour répondre aux attentes fortes de la population concernant la dématérialisation des services et la transmission de l'information à l'utilisateur. ●

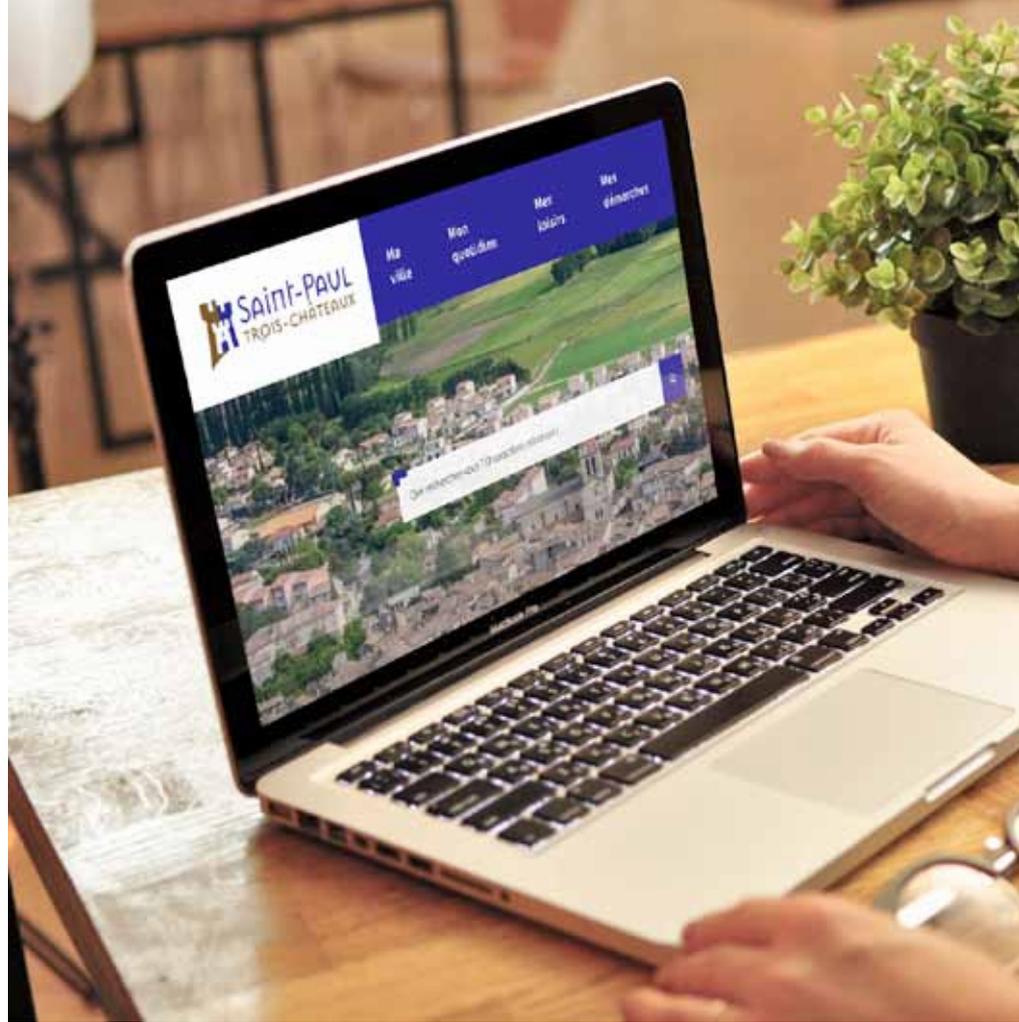
À la fois plus moderne, plus pratique et plus proche des Tricastines et des Tricastins, le nouveau site Internet de la Ville permet de répondre aux nouveaux usages du web. Mis en ligne à la fin du mois d'août, il permet une navigation simplifiée, offre un nouveau design et davantage de services et propose des démarches en ligne plus abouties, pour permettre de gagner du temps et de simplifier encore un peu plus la relation entre la collectivité et ses administrés. Présentation des nouveautés et atouts de cet outil conçu pour vous.



1/ Une page d'accueil fluide

Conçue pour optimiser la navigation des internautes, la page d'accueil permet d'accéder :

- A un menu général simplifié
- Une barre de recherche pour faciliter l'accès aux contenus
- Des accès rapides vers des rubriques et fonctionnalités les plus demandées (portail famille, Odyssée'O, formulaire de contact avec les élus, grands projets en cours, etc.)
- Les dernières actualités et tous les événements à l'agenda
- Un lien d'inscriptions vers la newsletter mensuelle de la Ville (lire par ailleurs)
- Des retours en photos et vidéos sur tous les événements marquants
- Un kiosque avec toutes les dernières publications (Magazine, brochure, etc.)
- Le mur des réseaux sociaux avec les dernières publications Facebook, Instagram et Youtube
- Les accès directs aux sites des structures de la Ville et des partenaires (médiathèque, Musat, Epic, office du tourisme, etc.)



2/ Une navigation simplifiée



Pour que l'internaute puisse accéder facilement et rapidement à l'information qui l'intéresse, l'arborescence du site a été simplifiée avec quatre grandes rubriques (Ma Ville, Mon Quotidien, Mes loisirs et Mes démarches) qui s'affichent et déroulent chacune un "méga menu" quand on passe la souris dessus, pour accéder aux sous-rubriques. Un système de navigation par profil a aussi été mis en place. Ainsi, si vous êtes un senior, un jeune, un parent, un touriste, un nouvel arrivant ou

encore un entrepreneur et que vous cliquez sur le profil correspondant, un ensemble de contenus en rapport avec celui-ci vous sera automatiquement proposé.

3/ Un nouveau plan interactif



Tous les lieux d'intérêt de la commune ont été localisés dans un plan interactif et classés par catégorie. Vous pourrez utiliser cette carte pour situer l'ensemble des adresses utiles et préparer vos déplacements dans Saint-Paul-Trois-Châteaux.



5/ Des démarches en ligne plus abouties



La rubrique Mes démarches permettra de retrouver dans un seul et même espace toute une liste de démarches d'état-civil qui peuvent être effectuées en ligne, grâce à la technique du co-marquage avec le portail de l'administration française, Service-public.fr. Des centaines de fiches explicatives sont ainsi mises à disposition concernant les démarches état civil, urbanisme ou encore élections ainsi que toutes les démarches à destination des associations, des entrepreneurs et des nouveaux arrivants.

4/ Une newsletter pour ne rien manquer !



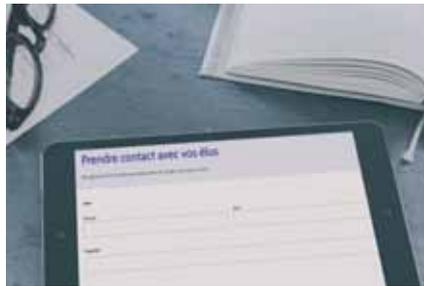
Il vous sera proposé de vous inscrire pour recevoir chaque mois par e-mail la newsletter de la Ville, dans laquelle vous retrouverez toutes les dernières actualités concernant Saint-Paul, les événements à venir et plein d'autres choses encore.

« Nous avons souhaité mettre à disposition de la population un nouvel outil en phase avec l'évolution numérique, qui permettra de renforcer l'attractivité de la Ville, de répondre aux besoins de nos administrés et de renforcer ce lien de proximité avec la population. »

Jean-Michel Catelinois, maire



6/ Une prise de contact facilitée



La prise de contact avec les élus ou les services sera facilitée grâce à des formulaires de contact propre à chaque demande, avec réponse de prise en compte de la demande à l'usager. Et possibilité de télécharger des pièces jointes pour accompagner ces demandes. ●

TROIS CHOSES À SAVOIR SUR LE NOUVEAU SITE !



Il est "responsive design"

Grâce à la technique "responsive design", le nouveau site de la Ville a été conçu pour être consulté sur un PC mais également sur des smartphones et des tablettes. Sans perte de qualité puisque l'affichage des contenus s'adapte en fonction du support utilisé.

Il est "accessible"

Le site a été pensé pour proposer de l'information aux internautes, sans discrimination. Il respecte donc les normes techniques d'accessibilité en vigueur pour les collectivités locales. Avec notamment la présence en page d'accueil d'une part de confort de lecture rendant le site entièrement compatible avec les logiciels spécialisés aux handicaps. Mais permettant aussi aux personnes qui n'ont pas accès à ce type de logiciel de configurer eux-mêmes des préférences de lecture via une vingtaine d'options : couleur, taille, contraste, police de caractères, etc.

Il est "évolutif"

Le nouveau site permet aux associations, aux commerçants et entrepreneurs ou encore aux professionnels de santé de pouvoir faire des propositions pour modifier la fiche contact présente dans l'annuaire du site. Ou faire directement une proposition de contact. De la même manière, il sera possible de proposer une nouvelle actualité ou un nouvel événement pour l'agenda afin que cela apparaisse sur le site, après validation du webmaster. ●



Une nouvelle application mobile pour favoriser la vie citoyenne

D'ici fin 2022, les Tricastines et les Tricastins pourront télécharger sur leur smartphone une toute nouvelle application mobile en remplacement de celle existante, "Mon Sp3clic", devenue obsolète.

Le téléphone portable a pris une place importante dans nos vies au point qu'il est devenu difficile pour beaucoup de s'en séparer. L'on estime en effet en moyenne à plus de 3-4 heures par jour le temps que nous passons les yeux rivés sur notre smartphone.

Il faut bien reconnaître que les fonctionnalités de nos appareils dépassent largement celles de nos téléphones filaires de l'époque, pour ceux qui ont connu cette période. Il n'est en effet pas si loin le temps où il fallait chercher une cabine téléphonique ou passer aux PTT (Postes, Télégraphes et Téléphones) pour joindre un interlocuteur quand vous n'étiez pas chez vous. Il n'est pas question de faire le procès de ce qui est aujourd'hui un outil très largement utilisé même si l'on a peut-être parfois un peu de mal à décrocher.

Son utilité n'est plus à démontrer notamment par le développement

d'un large panel d'applications. Parmi les applications diverses et variées, les collectivités comme la nôtre ont pu proposer des supports pouvant permettre d'améliorer le lien entre usager et commune. Ce fut le cas avec l'application "Mon Sp3clic" née en 2016 et par laquelle vous aviez la possibilité, entre autres, d'être informés en direct, de réaliser des démarches à distance notamment via le portail famille, de signaler un dysfonctionnement. Le temps a passé et la technologie

n'a cessé d'évoluer. De nouvelles fonctionnalités sont apparues. La refonte de l'application devenait donc nécessaire afin de vous offrir toujours plus de services et de faire en sorte d'améliorer et de faciliter vos démarches avec la collectivité. Signalement d'incident, géolocalisation, personnalisation du support, fonctions communautaires, interactivité sont autant de termes qui feront partie intégrante de la nouvelle application attendue pour la fin de cette année. À suivre donc... ●

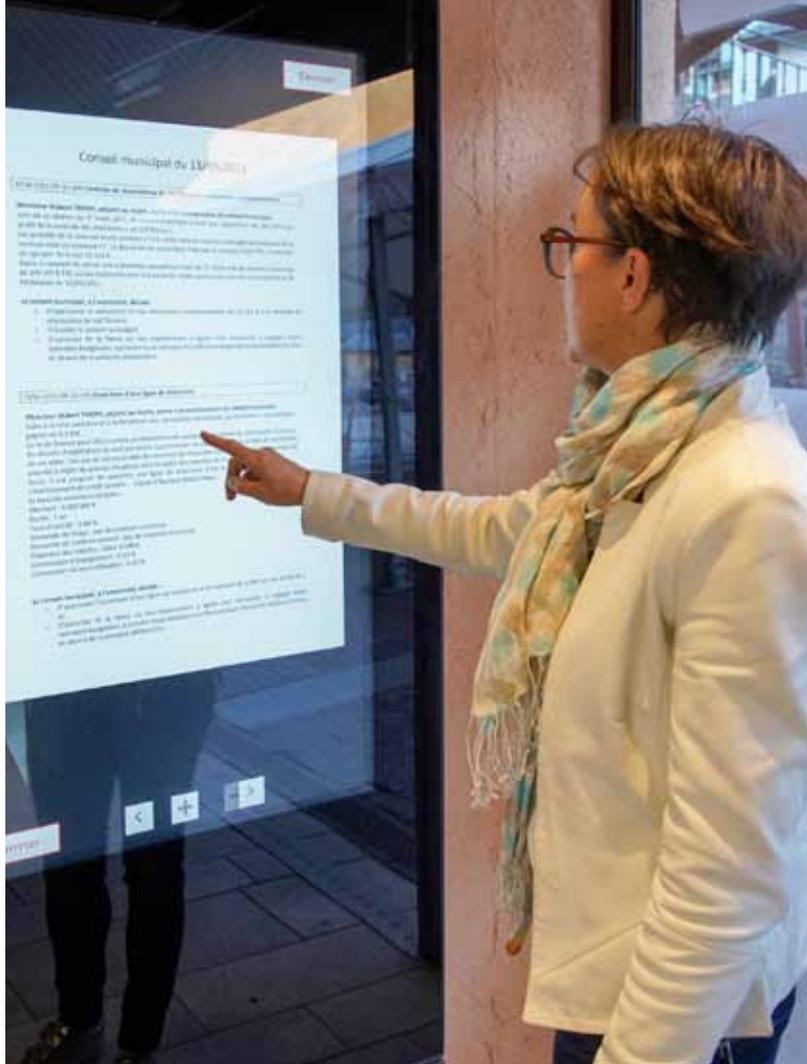
« La municipalité est attentive aux évolutions technologiques et s'attache à s'y adapter dès lors où elles répondent à un besoin partagé, comme c'est le cas ici avec la future évolution de notre application mobile, qui permettra de renforcer toujours plus le lien de proximité entre la collectivité et les citoyens. »

Guy Fayolle, premier adjoint



L'affichage légal se fera désormais sur des bornes numériques

D'ici quelques semaines, deux bornes numériques, une à l'extérieur de la mairie et une à l'intérieur, permettront de consulter l'ensemble des documents légaux que la collectivité à l'obligation de mettre à disposition du public.



Finis les vitrines inesthétiques, fragiles, qui prennent de la place et ne permettent pas un affichage optimal des documents papiers. La collectivité a décidé de pleinement appliquer le Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 qui modernise les règles de publication des actes des collectivités territoriales en mettant l'accent sur la publicité électronique. Et de se doter de deux bornes numériques et interactives pour moderniser et simplifier le processus de mise à disposition du public des documents administratifs légaux : documents d'urbanisme ou d'état-civil, compte rendu de conseils municipaux ou décisions du maire, arrêtés du maire et arrêtés préfectoraux, etc. La première borne sera installée devant la mairie, au niveau de l'actuelle porte de la salle du conseil municipal, où le guichet unique déménagera dans quelques mois. La seconde sera installée à l'entrée de ce guichet unique. Ces bornes avec

écran LCD et avec des technologies permettant à la fois une très bonne lisibilité et une haute luminosité tout en étant à basse consommation, vont permettre de diminuer l'impact écologique du processus d'affichage légal en diminuant drastiquement la consommation de papier qu'il induisait. Cette nouvelle solution dématérialisée d'affichage va permettre à la population de pouvoir consulter les documents 24h/24 h et 7j/7, avec un véritable confort de lecture, y compris pour les personnes à mobilité réduite puisque l'ensemble des boutons fonctionnels se trouvent à une hauteur réglementaire permettant de respecter les normes d'accessibilité.

L'affichage sera ainsi piloté à distance par les différents services de la collectivité, qui pourront contrôler les dates de diffusion de chaque document en respectant les délais légaux. Chaque utilisateur qui consulte un document pourra aussi se l'envoyer par mail depuis la borne qu'il consulte ou, en flashant un QR code, pourra le récupérer directement sur son smartphone. Ces bornes, permettront aussi de consulter le nouveau site Internet de la Ville (lire par ailleurs) et donc d'avoir accès à toutes ses fonctionnalités, notamment la possibilité de consulter l'ensemble des documents liés aux enquêtes publiques. ●

« Avec cette nouvelle solution dématérialisée, nous développons encore un peu plus la transition numérique et notre mission de service public en simplifiant l'accès à l'information légale, 7j/7 et 24h/24. »

Daniel Rollet, adjoint en charge du guichet unique





Les réseaux sociaux comme outils d'information et de dialogue

Les réseaux sociaux ont connu un réel essor au point d'être devenus un vecteur d'accélération de l'information, voire de la désinformation, et un "haut-parleur" qui permet à chacun d'échanger avec sa communauté. Une lisibilité offerte que n'a bien évidemment pas échappé à la collectivité.

Diffuser des messages, des vidéos ou photos, interagir avec sa communauté, permettre aux gens de s'exprimer, de commenter l'actualité, de la "liker"... Aujourd'hui, voilà ce que permettent les réseaux sociaux de la commune. La Ville est présente à fois sur Facebook via une page principale "Ville" et une page dédiée à sa salle de spectacle, l'Espace de la Gare* ; sur Instagram, où la priorité est donnée aux photos et aux vidéos, avec une forte présence des créations artistiques ; mais aussi sur You Tube, plateforme de référence

pour le visionnage et téléchargement de vidéos (lire aussi par ailleurs). Les informations de la Ville sont ainsi à la portée de tous, en temps réel, ce qui permet en plus de véhiculer une image dynamique, de faire découvrir et de promouvoir notre beau territoire. Un nouveau mode de "discussion" est né pour la collectivité avec l'arrivée de ces réseaux sociaux. Certes décriés par

le fait qu'ils ont tendance à modifier la nature même des relations sociales, ils s'imposent aujourd'hui comme un outil de communication qui a pris de plus en plus de place dans notre vie. Et qui permettent de donner l'opportunité à l'internaute d'avoir un rôle actif dans les échanges avec la collectivité. C'est tout le sens des Facebook live mis en place plusieurs fois par an pour

« Ignorer les réseaux sociaux alors que des millions de personnes les utilisent serait un non-sens. Le tout est de rester vigilant quant à leur utilisation et sur le fait qu'ils doivent apporter une réelle plus-value dans notre quotidien. »

Jean-Michel Catelinois, maire



*Le maire possède également sa propre page Facebook, en tant que personnalité politique.

échanger directement avec le maire ou des retransmissions en direct des séances du conseil municipal ou des réunions publiques. Ces dispositifs permettent à tout un chacun de suivre l'actualité municipale à distance et d'interagir avec les intervenants, qui peuvent ainsi répondre instantanément aux questions posées.

Le succès de fréquentation de ces outils de direct invite à les développer. ●

UNE CHAÎNE YOUTUBE DÉDIÉE À L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

De plus en plus, la communication passe par l'image, et en particulier les vidéos, qui permettent de mettre en lumière la très riche actualité de Saint-Paul-Trois-Châteaux. La collectivité a décidé de monter en gamme depuis deux ans à ce niveau, avec de plus en plus de reportages, petits et grands réalisés sur les divers événements qui jalonnent l'année.

Afin de mettre en lumière l'ensemble de ces vidéos, qu'elles puissent exister dans l'année et témoignent de la dynamique de notre commune, une chaîne Youtube dédiée à Saint-Paul existe.

Vous y trouverez donc l'ensemble des vidéos réalisées ces dernières années dans la cité tricastine, sur toutes les thématiques. Avec la possibilité, via des playlists (Espace de la Gare, CMJ, patrimoine terroir) de cibler plus particulièrement l'une de ces thématiques.

C'est également sur cette chaîne Youtube que seront dorénavant diffusés l'ensemble des directs (conseils municipaux, réunions publiques) tout en étant toujours partagé dans le même temps sur la page Facebook de la Ville. ●

SUR FACEBOOK, LE CIVISME ET LA CIVILITÉ RESTENT DE MISE !



L'actualité nous démontre chaque jour combien l'usage des réseaux sociaux peut, quand il ne respecte pas un minimum de règles d'utilisation, aboutir à des dérives susceptibles de porter atteinte à autrui.

Malgré les dispositifs existants et modérateurs mis en place par les opérateurs, il demeure important de rappeler les règles qui s'imposent à tout utilisateur et notamment pour celles et ceux qui publient, partagent ou commentent des informations sur les réseaux sociaux de la Ville.

Il ne faut pas oublier que derrière l'écran se trouve de « vraies » personnes, des femmes et des hommes, des agents de la collectivité, des agents du service public qui doivent être considérées et respectées.

C'est à partir de ce constat que la commune a établi une charte définissant les règles d'utilisation et les bonnes pratiques sur les pages Facebook de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Une charte qui trouve pleinement sa place au moment où la municipalité a souhaité marquer cette année son engagement pour le vivre ensemble et rappeler les droits et devoirs de chacun dans le cadre de l'année des 3C : civisme, citoyenneté, cité.

Elle sera consultable prochainement directement sur la page Facebook de la Ville et régira les interactions entre la collectivité et les usagers. ●



La collectivité habilitée pour la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité



À partir du mois d'octobre, la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux sera équipée d'un dispositif de recueil permettant la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité. Avec une prise de rendez-vous qui sera fera en ligne, de façon dématérialisée.

C'est une première pour la commune. Qui a d'autant plus d'importance lorsque l'on sait les difficultés rencontrées ces derniers mois pour faire (re)faire un passeport ou une carte nationale d'identité sans que les délais ne dépassent des mois.

La Ville a souhaité saisir l'opportunité offerte par l'État d'équiper de nouvelles communes du dispositif permettant la délivrance de ces deux documents. Au regard de la taille de Saint-Paul et de sa position centrale sur le territoire du Tricastin, cette candidature a rapidement été retenue.

Dès la mi-septembre, le logiciel permettant de prendre un rendez-vous sera mis à disposition du public sur le nouveau site Internet de la commune. À la date et à l'heure du rendez-vous, vous serez accueilli par un agent de la collectivité qui traitera alors votre

dossier, au sein du pôle social, avenue du Général de Gaulle.

Comme c'est déjà le cas aujourd'hui dans toutes les communes habilitées, chaque prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte nationale d'identité auprès de la Ville de Saint-Paul devra être précédée par une démarche de pré-demande en ligne, sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Les personnes qui ne seraient pas à l'aise avec les démarches en ligne pourront alors se tourner vers les agents France Services, installés eux aussi au pôle social, d'où l'intérêt de positionner ce nouveau dispositif là-bas (lire aussi en page 23).

Ce sont à la fois les Tricastins et les Tricastins mais aussi les habitants des villages alentours qui vont pouvoir bénéficier de ce nouveau service d'ici quelques semaines. ●



« Grâce à ce dispositif, nous renforçons encore un peu plus la palette de nos services offerts aux habitants, sachant que le besoin est là. Il y a aussi une cohérence à installer l'agent qui gèrera ce dispositif au pôle social, avec France Services, pour les personnes qui ont besoin d'un accompagnement numérique »

Jean-Michel Catelinois, maire



France Services, des outils dématérialisés pour un accompagnement de proximité

Situé au rez-de-chaussée du pôle social, l'Espace France Services a recréé depuis février un lien de proximité entre les usagers et des services public tels que la CAF, la CPAM, la MSA, les Finances publiques, Pôle emploi, etc. Avec la mise en place d'outils dématérialisés.

Les chargées d'accompagnement France services accueillent, informent et accompagnent les Tricastins dans leurs démarches en ligne auprès des différents organismes grâce à "Aidants Connect", un dispositif sécurisé mis en place par le gouvernement. Le périmètre et la durée de l'accompagnement sont définis avec l'usager. Il peut s'agir d'une aide ponctuelle ou d'un accompagnement de plusieurs mois sur toutes les problématiques du quotidien ou sur une seule thématique : santé, emploi, famille, retraite, logement, impôts... En fonction de l'autonomie de la personne face au numérique, l'accompagnateur fait « pour le compte de » la personne ou la guide. Les accompagnateurs ne sont pas formateurs mais constituent une véritable aide pour prendre ses repères dans les démarches administratives en ligne. L'objectif est que l'usager

ne reste pas bloqué dans une démarche. Pour cela, une messagerie "Administration plus" entre les chargées d'accompagnements et les organismes a également été mise en place par le gouvernement. ●

 **France Services**
33, avenue du Général de Gaulle
T. : 04 75 96 53 89
franceservices@mairie-sp3c.fr

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h/13h30-17h
Mercredi : 9h-12h
Jedi : 9h-12h/13h30-17h
Vendredi : 9h-12h/13h30-16h

"AIDANTS CONNECT"

Ce dispositif mis en place par le gouvernement permet de faciliter le travail d'accompagnement de personnes éloignées du numérique ou qui ne parviennent pas à faire leurs démarches administratives en ligne seules. "Aidants Connect" est un outil, à destination des travailleurs sociaux d'une collectivité, des agents publics d'accueil ou des médiateurs numériques, qui sécurise et facilite le « faire pour le compte de ». ●

« Avec ses outils, France Services est aux côtés des usagers pour accompagner la dématérialisation progressive de toutes les démarches administratives. Et des chantiers sont en cours pour permettre un accès à l'outil numérique et à des connexions pour tous ! »



Guy Fayolle, premier adjoint



L'été de toutes les



FÊTE DE LA MUSIQUE



ATELIER D'ÉTÉ DU MUSAT



ATELIER DJ À LA MÉDIATHÈQUE



FÊTE DES COMMERÇANTS



JEUDIS DE L'ÉTÉ



SOUL FUNK FESTIVAL

animations !



BAL RÉPUBLICAIN DU 13 JUILLET



FÊTE DU ROSÉ

« La scène reste le dernier endroit de liberté d'expression totale »

Christophe Alévêque fait son retour à l'Espace de la Gare le 25 novembre, avec son nouveau spectacle, "Vieux con". L'humoriste engagé y raconte le monde d'aujourd'hui à son fils de deux ans, avec une insolente férocité et cette liberté d'expression totale qui le caractérise.

Vous revenez à Saint-Paul-Trois-Châteaux quatre ans après. Vous avez gardé quels souvenirs de votre passage ?

Je me souviens d'un très bon repas après le spectacle. C'est tout ce qu'on aime en tournée, un côté convivial et chaleureux et un public en or. C'est pour ça que je suis très heureux de revenir.

À quoi doivent s'attendre les spectateurs avec ce nouveau spectacle ?

C'est un spectacle très écrit qui n'a rien à voir avec les revues de presse. En essayant d'expliquer le monde à mon petit dernier, je me demande dans quel merdier il a mis les pieds. Et je fais la liste de tout ce qui ne va pas en ce moment dans cette société anxiogène, dominée par les peurs. Plus c'est grave, plus c'est terrible, plus les gens rient. La société est en ce moment une cocotte-minute prête à exploser, alors le rôle de l'humoriste que je suis c'est de faire échapper un peu de vapeur de temps en temps pour éviter que ça arrive.

Si on vous avait dit il y a 20 ans que vous intituleriez votre spectacle "Vieux con", vous y auriez cru ?



Spectacle des 10 ans de l'Espace de la Gare

Je ne l'aurais jamais imaginé. Mais l'évolution de la société fait que plus ça va, moins je me sens en phase. Je ne suis pas tout seul, nous sommes très nombreux.

C'est quoi, au final, un vieux con ?

Un vieux con d'aujourd'hui, c'est un libre penseur, qui veut disposer de sa vie et de sa mort en toute impunité. Un amoureux de la liberté, qui considère que son bonheur n'est pas une œuvre-d'art qu'il faudrait encadrer et qui n'a pas envie de nager dans un couloir de pensée.

En tant qu'humoriste engagé, c'est important pour vous de défendre cette liberté ?

La société d'aujourd'hui manque de cette liberté d'expression. Le cadre idéologique se restreint d'années en années et pour les humoristes qui pratiquent l'humour comme moi, c'est de plus en plus difficile voire dangereux. La scène reste le dernier endroit de liberté d'expression totale.

"Vieux con", par Christophe Alévêque
Vendredi 25 novembre, 20h30
26 euros (tarif plein), 13 euros
(tarif réduit), 20 euros (Pass culture)
Billetterie au guichet unique, sur le
site internet de la Ville ou à la Fnac
(en ligne ou en magasin)



Une section jeux vidéo ouvre à la médiathèque

La médiathèque de Saint-Paul-Trois-Châteaux propose plus de 400 jeux de plateau ou de société à destination du public. Pour compléter cette offre, une section jeux vidéo va voir le jour fin octobre.

Deuxième pratique culturelle des Français, le jeu vidéo est devenu une évidence pour l'équipe de la médiathèque. L'idée étant de toucher un public plus large, notamment les préadolescents et adolescents qui ont du mal à franchir les portes de la structure.

« C'est une façon ludique de les amener jusqu'à nous, explique Sophie Maury, responsable de la section jeux. Mais aussi l'occasion de sensibiliser les parents à la régulation du temps de jeu ainsi qu'à la sélection des jeux utilisés. » L'équipe veut en profiter par ailleurs pour créer des passerelles avec les autres ressources proposées (vidéos, livres ou jeux de plateau).

Une bibliothécaire formée à cette pratique encadrera cette section, avec une sélection au préalable

des jeux proposés. Les jeux en collectif, sur une Nintendo Switch, se pratiqueront en salle d'animation, avec un rétroprojecteur et un grand écran, pour l'organisation de jeux en famille, installés dans des chauffeuses ou debout quand le jeu le nécessitera. Il y aura également un "cocon" situé entre la salle des BD et la salle de conférences, pour accueillir un joueur unique. « Il sera doté d'un téléviseur, d'une Playstation 5, d'une chauffeuse et d'un minuteur mural. C'est un coin cosy où nous couperons le son des jeux en cours, afin de limiter le bruit. Le temps de jeu sera de 45 minutes par adhérent, deux fois par semaine au maximum, sur les horaires d'ouverture de la section. » ●

Rendez-vous le samedi 22 octobre, à partir de 10 heures, pour tester ces nouveautés.

+ D'INFOS

Une structure 2.0 !

La médiathèque met en place de nombreux services en ligne, grâce au site Internet, vitrine de la structure. Les abonnés peuvent notamment se connecter à leur compte-lecteur pour rechercher un titre, réserver les nouveautés et prolonger les documents empruntés. On trouve aussi sur le site les animations à venir, des vidéos de l'équipe présentant ses coups de cœur culturels ou encore les règles des jeux et des lectures d'albums. Ces vidéos sont aussi à retrouver directement sur les documents concernés grâce à des QR code. Il suffit de quelques secondes pour les scanner et vous serez instantanément redirigés vers le contenu.

Les abonnés de la médiathèque peuvent aussi bénéficier gratuitement de l'offre numérique du département de la Drôme, 7j/7 et 24h/24. Livres, presse, films, musique sont disponibles en ligne sur : <https://mediatheque.ladrome.fr/numerique>. Pour y accéder, il suffit de créer un compte en s'inscrivant.



TERRE DE JEUX 2024

Les 21 et 22 mai, les Archers tricastins ont organisé une grande compétition régionale.
Le samedi 25 juin, le BMX SP3C a organisé le Trophée du Tricastin.
Deux événements labélisés Terre de Jeux 2024 par la commune !

Le football féminin à l'honneur le 3 septembre



Pour la deuxième fois après 2016, la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux accueillera le 3 septembre au stade une rencontre de football féminin entre deux clubs professionnels. Et ce sont les joueuses de Montpellier, 5^{es} du dernier championnat de D1 féminine, qui fouleront la pelouse tricastine. Elles disputeront un match de préparation face au Servette Genève, qualifiée pour la prochaine Champion's League féminine et qui a dominé de la tête et des épaules son championnat, ne s'inclinant qu'en finale des play-offs pour le titre. « C'est une belle occasion de mettre à l'honneur le football féminin, se réjouit l'adjoint au sport Alain Rivière. Dans la foulée du très bel Euro disputé par les Bleues, qui comptaient deux joueuses montpelliéraines dans l'effectif, Marion Torrent et Charlotte Bilbaut. Cela participe aussi de notre volonté, en tant que commune labélisée Terre de jeux 2024, de promouvoir le sport féminin pendant les deux années qui vont nous mener jusqu'au Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, en 2024. L'entrée sera gratuite pour que cet événement profite au plus grand nombre. » ●

LE CHIFFRE

144

coureurs ont couru
le Trail urbain du
patrimoine le 14 juin





Les sages travaillent sur l'optimisation du service de portage de repas

Le conseil des sages s'est vu confier par la municipalité la mission de réfléchir à une optimisation du service de portage des repas à domicile. Et de quantifier les besoins qui pourraient être non satisfaits au sein de la population tricastine. Sachant qu'aujourd'hui, une cinquantaine de repas sont préparés quotidiennement et des dizaines de personnes sont sur liste d'attente. Les sages, qui ont travaillé sur cette mission avec les comités de quartiers, souhaitent connaître le nombre de seniors de 70 ans et plus ainsi que le nombre de seniors de moins de 70 ans porteurs de handicap ou en sortie d'hospitalisation qui pourraient être intéressés par cette prestation. Ainsi, un courrier doit être envoyé en septembre à toutes les personnes concernées. Il contient des explications sur la démarche ainsi qu'un questionnaire d'enquête à remplir et à retourner au guichet unique. Une boîte sera prévue à cet effet. Les coordonnées des personnes qui répondent ne seront pas divulguées et utilisées uniquement dans le cadre de cette enquête.

En parallèle de l'enquête, le CDS sollicitera aussi les intervenants sociaux et médicaux pour faire remonter les besoins. En évaluant le besoin et la demande via le travail du conseil des sages, la municipalité va ensuite pouvoir réfléchir au meilleur moyen de faire évoluer le service dans les mois prochains. ●

Une rentrée chargée pour le CMJ

C'est une rentrée chargée qui attend nos conseillers municipaux jeunes. Le samedi 17 septembre, dans la Grand rue, de 9h à 13h, ils organisent une nouvelle édition de la brocante junior, où l'on pourra trouver des jouets, des livres et des jeux. Les jeunes de Saint-Paul qui souhaitent y tenir un stand peuvent s'inscrire gratuitement jusqu'au 10 septembre. Dossier d'inscription à récupérer sur le site de la Ville ou au guichet unique. Les élus du CMJ seront à nouveau sur le pont le samedi 1^{er} octobre, en tant qu'ambassadeurs du label Terre de jeux 2024 obtenu par la commune, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques dans deux ans à Paris. Ils organiseront la première édition des "Mini J.O. du CMJ" au stade de Saint-Paul 2003, de 9h30 à 12h30. Un rendez-vous sportif destiné aux jeunes du 8 à 16 ans avec différentes épreuves sportives et ludiques mises place. Inscription obligatoire auprès du guichet unique avant le 24 septembre. ●



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Votre maire  s'invite chez vous !

Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis. Vous souhaitez échanger avec votre maire dans une ambiance conviviale de la vie de votre quartier, d'un projet et de tout sujet ou préoccupation en lien avec la collectivité. Le maire est disponible pour venir échanger avec vous et chez l'un d'entre vous. Une seule condition : accueillir chez vous au minimum une dizaine de voisins ou amis de la commune. Si vous êtes volontaire, faites-vous connaître auprès de la mairie par mail à cabinetmaire@mairie-sp3c.fr. La collectivité se charge de vous fournir les invitations, chaises nécessaires et d'apporter le café. ●

Des permanences dans votre quartier !

À partir du mois de septembre votre maire organisera des permanences déconcentrées (sans rendez-vous) afin d'être au plus près de chez vous. Ces permanences viennent s'ajouter à celles qui se tiennent en mairie chaque 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 17h30 à 18h45. Prenez dès à présent date :

SP3C Nord

Mercredi 21 septembre de 10h30 à 12h
Gymnase du Resseguin,
chemin du Tubet

SP3C Ouest

Mercredi 12 octobre de 10h30 à 12h
Espace France Services,
33 Av. Général de Gaulle

SP3C Est

Mercredi 19 octobre de 10h30 à 12h
Complexe sportif Archivaux,
chemin du Deviadou

SP3C Sud

Mercredi 2 novembre de 10h30 à 12h
Salle Girard, Espace de la Gare,
place du 14-Juillet ●



AUTORISATION DE COMMUNICATION D'UN ACTE D'ETAT-CIVIL DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET EN VERSION NUMERIQUE DE LA COMMUNE

A retourner au service communication

Je soussigné(e) M./ Mme (*rayez la mention inutile*)

Agissant en qualité de

Ayant connaissance des dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée et qui s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

Autorise l'annonce dans le bulletin municipal de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux et en version numérique :

De la naissance de ma fille / mon fils (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Nom et prénom du père ou de la mère :

De mon mariage avec :

Célébré le : en la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux .

Du décès de M./ Mme (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :

Epouse : à l'âge de : ans.

Date du décès :

Fait à

le

Signature :



Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux en vue d'être publiées dans le magazine d'information municipal, lequel est aussi accessible sur le site internet de la commune. Les données sont conservées pendant un an qui suit la date de publication. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données sachant qu'il ne pourra être effectué de modification à l'issue de la validation du bon à tirer du magazine qui précède sa publication. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service communication de la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux place Castellane - communication@mairie-sp3c.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

La restauration sur le pouce avec Casa Grignott



Des nouvelles saveurs à L'Ambassade

Natacha Tortel et Thierry Tourasse, originaires tous les deux de Dieulefit, ont repris le restaurant et ouvert le 18 juin après un mois de travaux. L'Ambassade est leur quatrième affaire. Ils proposent une cuisine bistrot, simple mais avec des produits frais et un maximum de produits locaux. Ils ont gardé le côté crêperie afin de répondre à la demande, mais avec un choix plus restreint. Ils souhaitent aussi proposer quelques soirées à thème tout au long de l'année.

Vous pouvez les retrouver sur leur page Facebook. Jours de fermeture dimanche soir, mardi soir et lundi. Petite nouveauté, ouverture le dimanche midi. ●

+ 2, le Courreau - 04 75 91 54 90
Ouverture mardi midi, du mercredi
au samedi midi et soir et dimanche midi

Casa Grignott a ouvert ses portes le 2 juin 2022. Les gérants de la Table du Trusquin & Casa Del Papa Traiteur, Emmanuelle Aguilar Del Papa et Lionel Sicard Del Papa, sont à l'origine du projet. Constance et Ludvine vous accueillent afin de vous proposer pour la saison estivale des glaces suisses de la marque "Movenpick", des boissons et des propositions salées (planche de tapas, salades, wrap) pour les en-cas (déjeuner et dîner). Vous pourrez également acheter du vin du Domaine de la Présidente (Sainte-Cécile-les-Vignes). À l'automne, les glaces devraient céder la place à une activité de traiteur à emporter. ●

+ 27, place de la Libération
04 75 04 36 95
Ouverture du mardi au dimanche



La passion du vin à la cave O'VIN



L'abus d'alcool est dangereux, à consommer avec modération.

Jean-François a repris cette affaire mi-janvier 2022, après 38 ans de restauration. Cet ancien maître d'hôtel formé à l'école hôtelière d'Avignon, titulaire d'un diplôme de sommelier à l'Université des vins de Suze-la-Rousse en 2008, a travaillé dans des établissements renommés comme L'Oustalet à Gigondas ou Le Bistrot duo à Vaison-la-Romaine... Il souhaite désormais faire partager sa passion pour les vins de la région, les vins de France et des vins de pays qu'il a parcourus comme l'Autriche ou le Portugal. Avec toujours la volonté de se tourner vers des producteurs. Jean-François propose également des assiettes de charcuterie et fromage locaux et d'autres mets à déguster. D'autres boissons non alcoolisées sont proposées. ●

+ 7, place de l'Esplan - 04 75 96 70 28
Ouverture mardi 10h à 18h et du mercredi au samedi
de 10h à 13h30 et de 16h à minuit



Tous les vins sont au Bouchon Bleu



Après plus de 20 ans dans la communication, Serge, natif de Valence et passionné de vins, décide de prendre un nouveau virage professionnel. En décembre 2015, fraîchement diplômé de l'Université des vins de Suze-la-Rousse (sommelier conseil/caviste), il s'installe à Donzère et crée Le Bouchon Bleu. En mars 2021, il ouvre une seconde cave dans le parc d'activités Drôme Sud Provence dotée d'un espace dégustation pour partager sa passion du vin lors de soirées œnologiques (programme disponible en cave). Depuis, Jordan, qui partage la même vision du métier, l'a rejoint. Le Bouchon Bleu c'est plus de 350 références de vins à prix domaine de tous les vignobles de France, plus de 500 spiritueux (whisky, rhum, gin, armagnac et cognac...) et des produits régionaux. Jordan et Serge sélectionnent avec rigueur des vins pour tous les budgets issus de tous les modes de culture : viticulture raisonnée, bio, biodynamie ou nature. ●

📍 1760 chemin de la Decelle
04 75 91 24 73

Ouverture du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 15h à 19h

Labus d'alcool est dangereux, à consommer avec modération.



Une nouvelle propriétaire à la Stefa'line

Stéphanie Mege a repris le restaurant début juillet. Cette passionnée de restauration qui a travaillé 11 ans en cuisine et 6 ans en salle durant ses années au Grau-du-Roi souhaitait, en revenant dans la région et en s'installant à Lapalud, ouvrir son propre établissement. Pour y proposer du poisson, notamment des moules et des seiches à la plancha mais également des entrecôtes ou du carpaccio de bœuf pour les amateurs de viande. Durant la saison estivale, elle a également une carte avec des salades et elle propose des desserts faits "maison". Pour les produits frais et le vin, elle travaille en local. ●

📍 2 rue de l'Eglise - 04 75 04 77 40

Ouverture du lundi au dimanche, midi et soir
(sauf samedi midi)



Les coups de cœur

ELSA MARIE ET EDEN JOYCE

Redha Belhamri a ouvert son commerce de prêt-à-porter et accessoires le 25 mai 2022 et son épouse Katia l'aide au démarrage de la boutique. Originaires de la région parisienne et amoureux de la Drôme provençale où ils venaient depuis 20 ans, ils ont décidé de s'installer à Saint-Restitut et d'ouvrir un commerce à Saint-Paul. La boutique propose des vêtements femme très tendance, des accessoires, des chaussures, des cabas pour l'été et proposera aussi des vêtements d'occasion homme et enfants dans un second temps.

📍 5, Grand rue - 06 62 97 18 96 et 06 47 01 72 76

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 15h à 19h30

Une nouvelle stratégie de développement économique

La Communauté de communes Drôme Sud Provence a validé sa stratégie de développement économique. Cette démarche, menée entre 2019 et 2021, s'est faite dans la concertation et a permis de dresser un diagnostic partagé, de définir des orientations stratégiques et d'élaborer un plan d'actions opérationnel et partenarial.

La collectivité, les 14 communes et leurs partenaires partagent désormais une vision prospective basée sur les atouts du territoire, les évolutions envisagées et le niveau d'ambition souhaité sur l'ensemble des secteurs du développement économique.

Il y a diverses orientations stratégiques issues de ce travail : la diversification des opportunités économiques de la filière énergétique, le renforcement du poids économique des autres filières et activités locales, le confortement du tissu commercial de proximité, la maîtrise de l'offre d'accueil des entreprises ou encore l'inscription de l'action de la CCDSP dans un cadre partenarial renforcé.

Ainsi, le territoire devrait bénéficier d'une meilleure visibilité et attractivité en travaillant sur des actions telles que la création d'un guichet unique d'information sur la transition énergétique, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, un campus de formation, le soutien à l'économie circulaire ou bien la mise en place d'un observatoire du commerce, la réalisation d'un schéma d'accueil des entreprises en ZAE ou l'homogénéisation de la signalétique économique. ●

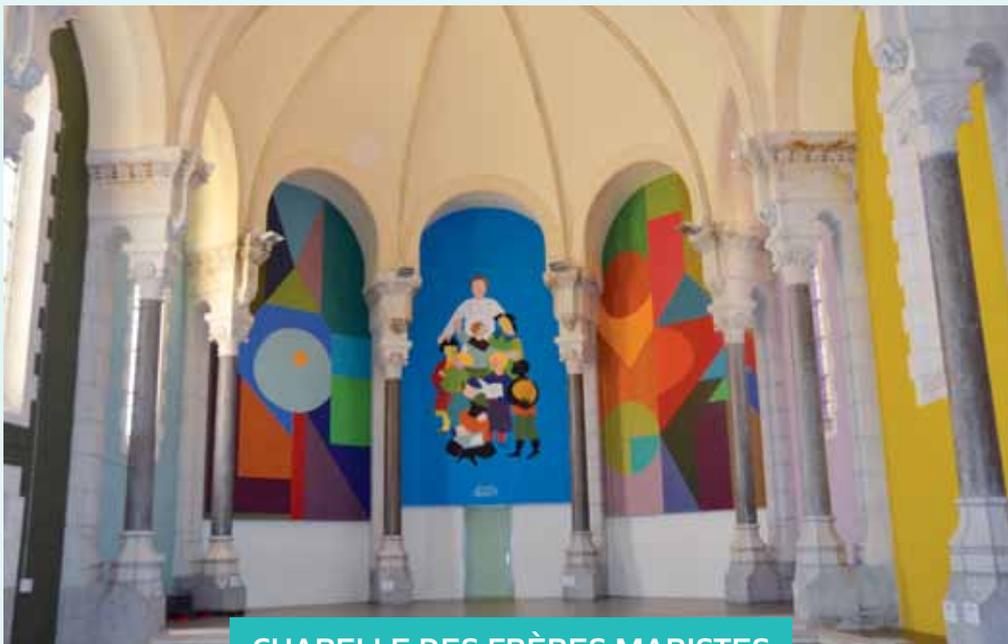


Plus de 320 kg de stylos usagers récoltés dans les écoles

L'intercommunalité Drôme Sud Provence avait lancé entre le 28 février et le 13 mai une grande collecte de stylos usagers dans les écoles primaires du territoire, dont cinq établissements tricastins : Plein Soleil, Germaine-Gony, Pialon, Resseguin (maternelle) et Notre-Dame. C'est l'école des Granges-Gontardes qui a remporté le prix de la meilleure collecte, avec 36,43 kg de stylos pour 65 élèves, soit 560,46 grammes de stylos par élève. L'école Saint-Michel de Pierrelatte arrive en seconde position devant l'école élémentaire de La Garde-Adhémar. Au total, dans les 29 écoles participantes sur le territoire, pas moins de 327,45 kg de stylos usés ont été collectés et recyclés grâce à l'association les Ailes de mon cœur. ●



IL ÉTAIT une fois



CHAPELLE DES FRÈRES MARISTES

Cette chapelle est un des rares exemples drômois d'édifice dans un style majoritairement romano-byzantin, à fortiori avec de telles dimensions qui sont quasi similaires à celles de la Cathédrale. Les constructions actuelles, initiées dès 1840 et achevées avec la chapelle vers 1892, succèdent à un couvent de Dominicains dont quelques éléments subsistent encore.

Les bâtiments des Dominicains sont vendus comme biens nationaux pendant la Révolution Française puis, grâce au concours de nombreux Tricastins, ils sont rachetés et dévolus aux Frères de l'Instruction Chrétienne dans un premier temps, rejoints par les Maristes dès 1842. L'enseignement scolaire dans la Cité est dès lors en très grande partie assurée par les Frères.

Le grand Séminaire de Valence déménage pendant de longues années à Saint-Paul et la chapelle est fréquemment utilisée. En témoigne notamment la multitude de cartes postales éditées.

L'Établissement sert d'Hôpital militaire pendant la Grande Guerre.

Il abrite une unité allemande pendant la seconde Guerre Mondiale.

Indépendamment de son architecture, la chapelle recelait deux trésors méconnus. D'une part le

meuble, autel et chaire, étaient faits de superbes marbres polychromes.

D'autre part, en 1939, un peintre catalan en provenance de Barcelone produisit spécialement pour l'abside de la chapelle d'étonnantes peintures représentant des anges musiciens ou lecteurs d'une très grande expressivité.

Ce peintre, qui avait beaucoup étudié la peinture italienne des époques médiévales et modernes, commettait ici une œuvre picturale remarquable très différente des peintures « modernes » qui sont exposées au musée qui lui est dédié à Lérida en Espagne.

Avec le concours du frère Roche, cette chapelle fut « redécouverte » historiquement et patrimoniallement à l'approche des années 2000 par la Société d'Archéologie et d'His-

toire et notre service des Archives municipales.

Malheureusement après l'incendie de la charpente de l'édifice en 2013, une méconnaissance de ce patrimoine original entraîna sa suppression de la chapelle remise en état. ●

(Article rédigé avec le concours des Archives municipales).



Les Tricastins ont *du talent*

C Marwane, la force des mots

Il a 19 ans mais ce Tricastin fier de sa ville a déjà beaucoup de choses à dire. Marwane Aroui, C Marwane de son nom d'artiste, a donc décidé de se mettre au rap il y a deux ans, lors du premier confinement. Depuis, tout va très vite.

Il dit avoir toujours eu le sens du rythme et une facilité pour s'exprimer, pour jouer avec les mots. « Mais je n'avais jamais "posé" un texte avant mes premiers essais en 2020. J'ai pris du plaisir et j'ai décidé de poster le résultat sur les réseaux sociaux. Les retours ont été bons. »

Voilà comment tout a démarré pour C Marwane, sur un besoin de s'occuper pendant la crise sanitaire, alors que le pays était à l'arrêt. Et sur une envie de raconter des choses à travers la musique, de faire passer des messages, comme l'un de ses modèles, le rappeur Kerry James.

« Ce à quoi je suis confronté au quotidien, j'essaie de le retranscrire dans mes textes et ensuite je me laisse bercer par les instrumentales. » Les relations avec les filles, l'amitié, les trahisons, l'avenir ou encore sa ville, Saint-Paul, ont une place prépondérante dans ses morceaux. Parfois, aussi, il veut sensibiliser à des causes qui lui tiennent à cœur, comme les violences faites aux femmes, au travers d'un morceau aux mots durs mais qui interpellent.



« Il ne faut pas s'arrêter aux préjugés, le rap est le style de musique numéro un aujourd'hui au travers duquel on peut faire passer des messages pour que la société évolue. » C'est un objectif pour C Marwane, qui, en deux ans seulement, a commencé à se faire un nom. Notamment en se produisant deux fois dans "Planète rap", l'émission culte de la radio Skyrock, qui a vu passer depuis 25 ans tous les plus grands artistes du genre. « J'ai déjà refusé des propositions de label, je n'étais pas sûr de pouvoir leur faire confiance. Je veux rester en indépendant, j'ai fait mon propre studio chez moi. Je veux aller le plus loin possible dans le rap mais en gardant la tête sur les épaules. Je ne veux pas me perdre, je veux continuer à faire la musique que j'aime. Le reste suivra si je prends du plaisir. »

En attendant, il continue de faire grandir SA communauté sur les réseaux sociaux, avec déjà plus de 30 000 abonnés sur Instagram et quelque 115 000 sur le réseau des jeunes, TikTok. Il entend aussi se faire connaître dans sa ville, en allant à la rencontre des gens, comme lors d'un atelier à la médiathèque le 30 juillet dernier. « C'est important pour moi d'être reconnu dans ma ville. Peut-être aussi que j'arriverai à susciter des vocations. » ●

AGENDA DE LA VILLE

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE

Exposition sur la restitution des projets scolaires de l'année 2021-2022

Du mardi au samedi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h, Maison de la truffe
et du Tricastin

Entrée libre. EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Essai BMX

9h-11h, piste des Archivaux
BMX SP3C

+ 06 88 67 52 85

Forum de la Vie Associative

10h-17h, stade de foot de 2003

Warren Zavatta (spectacle humour)

Salle Fontaine, 20h30, 25 €,
20 € et 12 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Match de foot féminin

Montpellier/FC Servette de Genève
Stade honneur, 17h

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Visite commentée de l'exposition Vivre et Mourir en Tricastin

16h, Musée d'archéologie tricastine,
gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 92 48

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Impro'à Chaud

20h30, Espace Coluche, 10 € ou 8 €

Cie L'Improdrôme

+ contact@limprodrôme.fr

Essai BMX

9h-11h, piste des Archivaux. BMX SP3C

+ 06 88 67 52 85

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Interclubs d'aéromodélisme tous modèles

9h30, aérodrome Pierrelatte

Aéromodélisme du Tricastin

+ 06 88 39 45 82

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

15^e bourse placomusophile

9h-18h, salle Fontaine

Association Tricastine des Placomusophiles

+ 06 95 63 64 79

DU 15 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE

Exposition Saint-Paul : chronique révolutionnaire

Hall de la Mairie

VENDREDI 16 AU LUNDI 19 SEPTEMBRE

Fête votive

Parking Saint Paul 2003

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Essai BMX

9h-11h, piste des Archivaux. BMX SP3C

+ 06 88 67 52 85

Journées du patrimoine

Visite de Saint-Paul sous la Révolution

10h -12h, rue Montant au Château

Gratuit / Société d'Archéologie et d'Histoire

+ 06 82 19 82 55

Brocante junior

9h-13h, Grand rue

Inscriptions pour tenir un stand au
Guichet Unique avant le 10 septembre

Le Père Noël est une ordure (théâtre)

20h30, salle Fontaine

12 €, 8 €, gratuit moins de 16 ans

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine

Visite gratuite de l'exposition Vivre
et Mourir en Tricastin / Atelier autour du
divertissement : musique et jeux du passé

14h30-18h, Musée d'archéologie
tricastine. EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 92 48

Visite gratuite de l'exposition La Truffe et les truffières du Tricastin

Samedi de 10h-12h30 et de 14h30-18h
et dimanche 14h30-18h

Maison de la Truffe et du Tricastin
EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

LUNDI 19 SEPTEMBRE

Conférence : le patrimoine, histoire d'un immense succès

18h, salle Chausy, 5 € / UP

+ 06 77 49 15 43

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Vidéo débat : "Comment communiquer avec une personne atteinte d'Alzheimer"

par Valérie Blache psychologue

14h30-16h, Espace Coluche

Gratuit sans inscription. Mosaic,

+ 04 75 00 82 30

DU 22 AU 24 SEPTEMBRE

Fête du livre de jeunesse

Dédicaces d'auteurs, grande librairie,
ateliers, spectacles

Salle Fontaine. Sou des écoles

+ 04 75 04 51 42,

www.fetedulivrejeunesse.fr

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Visite du vieux Donzère

8h30, rendez-vous Espace de la Gare
UP

+ 06 95 28 77 20

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Journée "Aventures dans la forêt"

10h-16h, Etang Saint-Louis.

Gratuit sans inscription
Mosaic

+ 04 75 00 82 30

Essai BMX

9h-11h, piste des Archivaux
BMX SP3C

+ 06 88 67 52 85

LUNDI 26 SEPTEMBRE

Conférence "L'évolution des institutions face à la révolution numérique"

18h, l'Imprimerie. UP

+ 06 77 49 15 43

MARDI 27 SEPTEMBRE

Thé dansant

Espace de la Gare, 14h-18h30, 10 €
Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Rencontre d'un vigneron

Domaine Montine

18h-20h, Maison de la truffe et du
Tricastin. EPIC Saveurs et Patrimoines,

+ 04 75 96 61 29

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Une journée à Uzès

Départ à 8h15 de l'Espace de la Gare, 24 €
UP

+ 06 87 32 12 72

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Les moulins le long de la Robine

10h-12h place du Docteur Mathieu

Gratuit

Société d'archéologie et d'histoire,

+ 06 82 19 82 55

Catch-Impro

20h30, Espace Coluche, 10 € ou 8 €

C^{ie} L'Improdrôme

+ 04 75 96 85 43

Ridsa (concert rap/RNB)

20h30, salle Fontaine, 25 €,

20 € et 12 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Mini J.O. du CMJ

9h30/12h30, stade Saint-Paul 2003

Inscriptions au guichet unique avant le 24 septembre

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Visite commentée de l'exposition "Vivre et mourir en Tricastin"

16h, Musée d'archéologie tricastine, gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 92 48 ou www.musat.fr

LUNDI 3 OCTOBRE

Don du sang

8h-12h30, salles Pommier- Girard

Sur rendez-vous au 04 75 82 44 05

ou 04 78 65 63 63

Amicale des donneurs de sang bénévole du Tricastin

+ 06 07 66 31 37

DU 4 AU 29 OCTOBRE

Exposition autour du verre

Maison de la Truffe et du Tricastin

Entrée libre. EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

JEUDI 6 OCTOBRE

Ciné-débat sur "Œuvrer pour une alimentation solidaire et locale"

19h30, au cinéma Le 7^e Art

AMAP la Tricastine

+ 06 84 18 77 01

VENDREDI 7 OCTOBRE

Visite abbaye troglodyte de Saint-Roman et ville de Beaucaire

Départ 8h30, Espace de la Gare

UP

+ 06 87 32 12 72

AGENDA

SEMAINE BLEUE

LUNDI 3 OCTOBRE

Apéritif d'ouverture Semaine Bleue

11h, Maison des Aînés

Gratuit, priorité aux Tricastins

de + de 65 ans

Maison des Aînés,

+ 04 75 96 60 51

MARDI 4 OCTOBRE

Atelier sophrologie

14h-15h30 et 16h-17h30

Gratuit, Priorité aux Tricastins

de + de 65 ans

Maison des Aînés,

+ 04 75 96 60 51

MERCREDI 5 OCTOBRE

1 arbre, 1 enfant, 1 senior pour reboiser la résidence La Joie de Vivre

9h30-11h30

Gratuit, priorité aux Tricastins de + de 65 ans

Maison des Aînés,

+ 04 75 96 60 51

Ateliers "Neuro mémo" et "Médiation par l'animal"

14h30-16h30, gratuit sans

inscription

Mosaïc,

+ 04 75 00 82 30

JEUDI 6 OCTOBRE

Vidéo débat sur « Vous aidez un proche ? 10 conseils pour l'accompagner au quotidien ! »

Par Valérie Blache, psychologue

14h-15h30, gratuit sans inscription

Mosaïc,

+ 04 75 00 82 30

VENDREDI 7 OCTOBRE

Atelier mémoire

14h-16h

Gratuit, priorité aux Tricastins

de + de 65 ans

Maison des Aînés,

+ 04 75 96 60 51

DU VENDREDI 7 AU DIMANCHE 9 OCTOBRE

Colloque international de l'AFAV

Conférences, visites et ateliers

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 92 48

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Concert "Les Souffles d'or" (trompettes et orgue)

17h, Cathédrale. 15 €, 10 € adhérent, gratuit - de 16 ans et bénéficiaire du RSA

Association des amis de l'orgue

+ 06 04 04 96 65

LUNDI 10 OCTOBRE

Conférence sur le réchauffement climatique

18h, salle Chaussy, 4 €. UP

+ 06 87 32 12 72

DU MARDI 11 AU SAMEDI 15 OCTOBRE

Visite sensorielle autour de la truffe et du vin

Du mardi au samedi de 10h-12h30 et de 14h30-18h, Maison de la truffe et du Tricastin

Entrée libre. EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

JEUDI 13 OCTOBRE

Conférence

"Saint-Paul au XX^e siècle"

18h-20h salle Girard, gratuit

Société d'archéologie et d'histoire

+ 06 82 19 82 55

SAMEDI 15 OCTOBRE

Grafiteria (marché gratuit en plein air)

Parc des frères Maristes, 9h-10h pour les dépôts, 10h-13h, gratuit

+ 07 86 16 80 83

Visite Fête de la science à Valence

Départ 8h, Espace de la Gare, 5 €. UP

+ 06 87 32 12 72

Démonstration des élèves de musique de Mosaïc

17h-19h30, Espace Coluche.

5 € non adhérent/3 € adhérent. Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

LUNDI 17 OCTOBRE

Conférence "Le retour de l'impérialisme sur la scène nationale?"

18h, salle Chaussy. UP

+ 06 77 49 15 43

JEUDI 20 OCTOBRE

Conférence sur l'actualité du patrimoine Tricastin par Mylène Lert

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Rencontres hivernales (voitures anciennes)

9h-12h, parking Chauzy

+ 06 03 90 14 46

DU 17 AU 23 OCTOBRE

Festival du film

Espace de la Gare. Programme sur <https://festivaldufilm-stpaul.fr/>

MARDI 25 OCTOBRE

Thé dansant

Espace de la Gare, 14h-18h30, 10 € Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

Rencontre d'un vigneron

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

VENDREDI 28 OCTOBRE

Conférence "La retraite, parlons-en"

Par Stéphanie Volmar de la Carsat 18h-19h30, gratuit sans inscription

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

DIMANCHE 30 OCTOBRE

Loto du don du sang

14h, salle Fontaine. Amicale des donneurs de sang bénévole du Tricastin

+ 06 07 66 31 37

DU 2 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE

Exposition "Sources et fontaines à Saint-Paul"

Par la Société d'archéologie et d'histoire

Maison de la Truffe et du Tricastin Entrée libre. EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

JEUDI 3 NOVEMBRE

"Chut, je crie! (spectacle jeune public)

11h et 17h, salle Fontaine, 6 € Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Rentrée du collectif environnement

9h-12h, gratuit

+ 07 86 16 80 83

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Visite commentée de l'exposition "Vivre et mourir en Tricastin"

16h, Musée d'archéologie tricastine, gratuit sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 92 48

LUNDI 7 NOVEMBRE

Conférence "Le paysage géologique du Tricastin"

18h, salle Chauzy

UP

+ 06 77 49 15 43

SAMEDI 12 NOVEMBRE

Trail des truffières

Nocturne 13 km

18h, Gymnase du Resseguin

Courir Libre En Tricastin

+ 06 71 47 63 73

Anne Sila (concert)

20h30, salle Fontaine, 35 €, 30 € et 20 € Guichet Unique,

+ 04 75 96 78 78

DU SAMEDI 12 AU DIMANCHE 27

Festival photographique

Fest'Images

Déclic Photo Tricastin

+ 06 87 52 39 93

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Trail des truffières

48km, 28km, 20km solo ou duo, 13 km et rando 13km

8h-10h, Gymnase du Resseguin

Courir Libre En Tricastin

+ 06 71 47 63 73

LUNDI 14 NOVEMBRE

Conférence sur De Gaulle

18h, salle Chauzy. UP

+ 06 87 32 12 72

Atelier "Bien préparer et/ou bien vivre sa retraite"

Par Stéphanie Volmar de la Carsat

14h-16h, gratuit avec inscription

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

MARDI 15 NOVEMBRE

Rencontre littéraire

18h, Imprimerie

UP

+ 06 87 32 12 72

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Conférence "Les mesures de protections juridiques"

14h30-16h, gratuit sans inscription

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

Fête du vin nouveau

À partir de 18h, Espace de la Gare Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Repair café

10h-12h30, Espace Coluche, gratuit Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

Exposition l'héraldique et la sigillographie

10h-18h, salle Pommier, 5 €, gratuit pour les enfants et étudiants

Société d'archéologie et d'histoire

+ 06 82 19 82 55

LUNDI 21 NOVEMBRE

Conférence "Quel avenir pour les huiles essentielles?"

18h, salle Chauzy

UP

+ 06 87 32 12 72

Atelier "Bien préparer et/ou bien vivre sa retraite"

Par Stéphanie Volmar de la Carsat 14h-16h, gratuit avec inscription

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Rencontre avec Denis Jeambar

17h30, l'Imprimerie, 4 €. UP

+ 06 70 86 63 26

JEUDI 24 NOVEMBRE

Conférence sur les jardins antiques

18h, Maison de la Truffe et du Tricastin, 3,40 € sur réservation

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

16h-22h. Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

Christophe Alévêque (spectacle humour)

20h30, salle Fontaine, 25 €, 20 € et 12 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Rencontres hivernales (voitures anciennes)

9h-12h, parking Chaussy

+ 06 03 90 14 46

LUNDI 28 NOVEMBRE

Conférence "Une communauté de communes en Tricastin : pour quoi faire ?"

18h, salle Chaussy

UP

+ 06 87 32 12 72

MARDI 29 NOVEMBRE

Rencontre d'un vigneron

18h, Maison de la truffe et du Tricastin

EPIC Saveurs et Patrimoines

+ 04 75 96 61 29

Thé dansant

14h-18h30, salle Fontaine, 10 €

Guichet Unique

+ 04 75 96 78 78

LUNDI 28 NOVEMBRE

Atelier "Bien préparer et/ou bien vivre sa retraite"

Parr Stéphanie Volmar de la Carsat

14h-16h, gratuit avec inscription

Mosaïc

+ 04 75 00 82 30

AGENDA MÉDIATHÈQUE

Toutes les activités proposées à la médiathèque sont gratuites, s'inscrire pour participer

MARDI 6 SEPTEMBRE - JEUDI 8 SEPTEMBRE

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Séance de découverte des cours LSF

18h-19h, pour adultes

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Atelier jeu "Cap sur la confiance"

10h-12h, pour les 8/10 ans

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

P'tite bobine

10h-11h, à partir de 5 ans

MARDI 13 SEPTEMBRE

Cours LSF adultes découverte et confirmés

18h-19h

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

Atelier jeu "Cap sur la confiance"

16h-18h, pour les 11/13 ans

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Jeux m'amuse

10h-12h, à partir de 4 ans

MARDI 20 SEPTEMBRE

Cours LSF

17h30-18h30 ou 18h30-19h30 pour les confirmés

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Atelier jeu "Cap sur la confiance"

16h-18h, découverte pour les parents

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Cours LSF

17h30-18h30 ou 18h30-19h30 pour les débutants adultes

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Initiation LSF, thème L'automne

16h, pour enfants de 7/10 ans

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Vis ma vie de bibliothécaire

16h, à partir de 6 ans

MARDI 4 OCTOBRE

Atelier d'écriture avec Natalie Pilley

18h-20h, sur le thème de la Semaine Bleue. Adultes sans prérequis

JEUDI 6 OCTOBRE

Visite découverte Aide à la lecture

10h, pour un public Adulte

VENDREDI 7 OCTOBRE

Ciné-débat autour du film "The Father" avec l'association France Alzheimer Drôme

18h, à partir de 14 ans

SAMEDI 8 OCTOBRE

Kamishibai

10h30, à partir de 6 ans + adulte

Cercle de lecture "Changeons notre regard sur les aînés"

16, ados et adultes

MARDI 11 OCTOBRE

Atelier d'écriture avec Natalie Pilley

18h-20h, sur le thème de la Semaine Bleue. Adultes sans prérequis

VENDREDI 14 OCTOBRE

La musique à l'honneur

18h, partager vos coups de cœur, tout public

MARDI 18 OCTOBRE

Atelier d'écriture avec Natalie Pilley

18h-20h, sur le thème de la Semaine Bleue. Adultes sans prérequis

MERCREDI 19 OCTOBRE

Atelier film d'animation

9h-12h, pour les 7-10 ans

SAMEDI 22 OCTOBRE

Inauguration de l'offre de jeux vidéo

MERCREDI 26 OCTOBRE

Jeux m'amuse

10h-12h ou 14h-16h, à partir de 4 ans

Initiation LSF, thème Halloween

16h-17h, pour les 7/10 ans

VENDREDI 28 OCTOBRE

Escape game sur le thème d'Halloween

18h et 19h, pour les 12-17 ans

Repas et film d'Halloween

21h, à partir de 12 ans

SAMEDI 29 OCTOBRE

P'tite bobine du samedi

10h-11h30, à partir de 5 ans

SAMEDI 29 OCTOBRE

Kamishibai

14h30, à partir de 6 ans

MARDI 8 NOVEMBRE

Projection de court-métrage du Festival du film

18h30, ados et adultes

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Initiation LSF, thème "La famille sorcière"

16h, pour les 7/10 ans

Les 16 mai et 4 juillet derniers, les élus du conseil municipal étaient réunis en séance publique pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de ces réunions.

Conseil municipal du 16 mai 2022

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2021 du budget général de la commune à 23 voix pour, 5 contre de l'opposition. Les résultats budgétaires sont établis de la manière suivante pour le budget général :

Section de fonctionnement :

- Recettes : 27 082 961,22 €
- Dépenses : 22 046 076,45 €
- Résultat 2021 : 5 036 884,77 €

Section d'investissement :

- Recettes : 11 679 356,88 €
- Dépenses : 11 254 322,82 €
- Résultat 2021 : 425 034,06 €

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Lorsque le budget de la commune est voté avant l'arrêt définitif des comptes de l'année antérieure, il est nécessaire de voter un budget supplémentaire pour reprendre les résultats comptables et les restes à réaliser. Budget général : voté par 24 voix pour, 5 voix contre de l'opposition.

Total des dépenses et recettes :

- en fonctionnement : 11 561 226,12 €
- en investissement : 15 419 418,10 €

CENTRE AQUATIQUE L'ODYSSÉE'O

Le Conseil Municipal, à 25 voix pour, 4 contre, a approuvé l'avenant n° 1 au contrat de concession avec la société Equalia dans le cadre de la concession de services pour la gestion et l'exploitation des équipements aquatiques. Celui-ci apporte notamment des précisions concernant la prise en charge

par la commune des frais inhérents à l'utilisation de l'équipement par les associations sportives Cercle nautique Tricastin, Tricastin triathlon club et Club de plongée Tricastin

Il était prévu, une utilisation du bassin d'apprentissage de 5h45 par semaine en période scolaire. Cependant, son usage semble inapproprié pour les clubs sportifs. Cette occupation était chiffrée à 11 730 € HT. Afin de proposer une occupation répondant aux besoins des associations, il est proposé de transposer ce montant pour une utilisation en heure d'une ligne d'eau de 25 m du bassin de nage (20 € HT l'unité). Soit un total de 586,5 unités.

Pour rappel, le volume de créneaux attribués à ces clubs sont révisables chaque année via convention et l'annexe 4B représente des maximums considérés comme des contraintes institutionnelles soit un total de 3 884,5 unités par an. Par ailleurs, les unités précitées pourront être utilisées en période scolaire et pendant les petites vacances scolaires.

SOUTIEN À L'ASSOCIATION PARFUM DE JAZZ

Dans le cadre de son soutien en faveur de l'organisation sur Saint-Paul-Trois-Châteaux du Festival Parfum de jazz, le conseil municipal a voté à 23 voix pour, 5 contre et 1 abstention le versement d'une subvention de fonctionnement de 12 000 € à l'association Parfum de Jazz. Une convention d'objectif sera signée entre les parties.

APPROBATION DE LA CONVENTION CHANTIER JEUNES AVEC MOSAÏC

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention encadrant l'organisation de chantiers jeunes avec l'Association Mosaïc sur l'année 2022. Des chantiers jeunes destinés aux tricastins de

14 – 26 ans dans l'objectif de concourir au développement de leurs compétences et de leur ouverture d'esprit en tant qu'élément de l'exercice de leurs futurs rôles sociaux.

Conseil municipal du 4 juillet 2022

CONVENTION "PASS'RÉGION" AVEC LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention d'adhésion au dispositif "Pass'Région" en devenant partenaire sur le volet culturel qui permet l'accès aux spectacles dans le cadre de la programmation municipale proposée à l'Espace de la Gare. Chaque "Pass'Région" est crédité d'un montant de 30 € utilisable sur les entrées des spectacles (tarif réduit pour les jeunes concernés entre 16 et 25 ans).

CONVENTION D'OBJECTIF AVEC L'ASSOCIATION LE SOU DES ÉCOLES

Dans le cadre de son soutien à l'organisation de la Fête du Livre de Jeunesse en septembre 2022 à l'Espace de la Gare, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'avenant à la convention avec l'association le Sou des écoles et voté le versement d'une subvention de fonctionnement de 57 400 €.

PARTICIPATION COMMUNALE 2022/2023 ENVERS L'ÉCOLE NOTRE DAME

Le financement des écoles privées sous contrat est une dépense obligatoire à la charge de la commune et son montant est évalué à partir des dépenses de fonctionnement des écoles publiques. L'assemblée délibérante a voté à l'unanimité cette délibération qui proposait de fixer le montant de la participation par élève pour le cycle préélémentaire et pour le cycle élémentaire, sur la base des dépenses de fonctionnement des écoles publiques de l'année N-1, soit pour l'année scolaire 2022/2023 : 1 670,09 € par élève du cycle préélémentaire et 420,09 € par élève du cycle élémentaire.

MOTION DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE LA DROME SUD PROVENCALE POUR ACCUEILLIR DEUX RÉACTEURS D'EPR DE SECONDE GÉNÉRATION (EPR2) VOTÉE A L'UNANIMITE

Cela fait plus de 50 ans que les élus du territoire se battent pour développer ce qui est devenu aujourd'hui un pôle nucléaire unique en Europe sur le Tricastin : ils continueront de se battre pour l'implantation de deux nouveaux EPR !

« Tout un territoire au sens le plus large du terme s'est développé depuis les années 1970 grâce et avec l'énergie nucléaire. Ce domaine où la technologie est particulièrement forte génère des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects et engendre des centaines de millions d'euros pour l'économie locale et le développement d'un bassin de vie. Situé au cœur des départements de la Drôme, du Gard, du Vaucluse et de l'Ardèche, l'impact positif de ce site, devenu un pôle unique en Europe, dépasse bien évidemment le Tricastin. Les enjeux sont dès lors énormes et les décisions qui seront prises pour pérenniser ou non la production d'électricité nucléaire sur le site du Tricastin auront de fait des impacts importants à moyen et long termes. Des décisions qui auront des répercussions sur l'avenir d'un bassin de vie où s'est développée une tradition d'excellence dans la filière nucléaire sur un site dont l'emplacement géographique est stratégique, où la réception favorable du projet par la population est une réalité et où il existe une réelle dynamique de l'écosystème complet, ce site intégrant le plus grand nombre d'activités de la filière énergétique et nucléaire de France. C'est d'ailleurs ce qui explique la mobilisation d'un grand nombre d'élus d'Ardèche, de Drôme, du Gard et du Vaucluse pour défendre la candidature du Tricastin pour accueillir deux EPR2. Au-delà de la faisabilité technique de l'implantation de ce type de projet qui incombe à l'opérateur historique, nous estimons en effet qu'il est de notre responsabilité de nous exprimer publiquement sur notre volonté d'accueillir un tel projet. Sans négliger les considérations liées à l'indépendance énergétique de notre pays et à la production d'énergie propre pour l'avenir, le projet EPR représente un espoir immense pour notre territoire en termes d'emplois, d'aménagement du territoire, de développement de la filière énergétique et d'investissements nouveaux. C'est pourquoi, tout en soutenant la nécessité d'un mix énergétique recourant à toutes les formes de production d'énergie durable : biomasse, éolien, hydrolien, photovoltaïque... mais aussi l'hydrogène, le Conseil Municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux réaffirme son soutien à l'implantation de l'EPR 2 dans le Sud Drôme du Tricastin. »

MAJORITÉ

Un soutien unanime en faveur de la filière nucléaire en Tricastin

C'est avec une unanimité sans faille que les élus réunis en conseil municipal, début juillet, ont adopté une motion de soutien en faveur de l'implantation sur le Tricastin de deux EPR (centrale nucléaire de nouvelle génération).

Et ce n'est certainement pas par dogmatisme, ni par opportunisme – nous avons des appartenances politiques très diverses – que cette position commune a été prise.

En effet, l'avenir de notre territoire est en jeu au regard des décisions importantes à venir quant aux lieux d'implantation des nouveaux sites de production. Une décision dont l'impact sur le quotidien des habitants et celui des générations montantes sera bien réel.

Aussi, qu'il est bon de voir des élus de tous bords savoir s'unir et parler d'une seule voix pour défendre l'intérêt général et plus spécifiquement les intérêts des Tricastins et des dizaines de milliers de personnes réparties sur un bassin de vie qui dépasse les limites régionales.

En dehors des considérations plus locales et sans négliger les considérations liées à l'indépendance énergétique de notre pays et à la production d'énergie décarbonée pour l'avenir, le projet

EPR représente un espoir immense pour notre territoire en termes d'emplois, d'aménagement du territoire, de développement de la filière énergétique et d'investissements nouveaux.

Et ce n'est pas parce que nous croyons à la filière nucléaire que nous sommes insensibles à l'environnement et à la préservation de la planète. Nous ne sommes pas pour autant partisans d'une écologie punitive mais en tant qu'élus responsables et pragmatiques préférons combiner performances technologiques, économiques et environnementales.

C'est d'ailleurs ce que nous avons souhaité aussi souligner dans cette motion qui rappelle l'attachement de vos élus en faveur d'un mix énergétique recourant à toutes les formes de production d'énergie durable : biomasse, éolien, hydrolien, photovoltaïque, ... mais aussi l'hydrogène, dès lors qu'elles n'engendrent pas ou peu d'émission polluantes. ●

Vos élus de la majorité municipale qui soutiennent l'implantation de 2 EPR sur le Tricastin

MINORITÉ

Pour une bonne rentrée à St Paul

Dans ces premiers jours de rentrée, nous vous espérons tous en bonne forme, ayant pu vous reposer malgré une canicule éprouvante. Les problèmes que nous avons laissés en juillet sont cependant toujours là. Une inflation qui s'accélère, une situation internationale de plus en plus tendue et des menaces sur l'activité économique rendent la soutenabilité du modèle français de plus en plus incertaine.

Les remèdes sont connus, ils sont même inscrits depuis peu sur la façade de notre Mairie.

Liberté : celle d'entreprendre sans CERFA ésotérique, celle qui permet d'aller et venir, sans traçage.

Celle qui doit retenir l'homme politique avant la rédaction d'une nouvelle loi, d'un décret, d'un arrêté ou d'une circulaire qui visent à contrôler encore plus étroitement nos vies, tout cela bien sûr soit dans notre intérêt, soit pour faire moderne ou soit par efficacité (rayez la ou les mentions inutiles !). Celle qui interpelle tout fonctionnaire dans son désir de bien faire ... en compliquant encore un peu plus la vie de ses concitoyens, (et oui maintenant la communauté de communes rationne les sacs jaunes mais ... il faut augmenter le recyclage ! comprenez qui pourra).

Celle qui sait résister aux pressions des lobbyistes ou des amis au nom d'un pseudo intérêt général qui n'est finalement qu'un intérêt particulier ou l'expression d'un ego démesuré.

Égalité : pas cet égalitarisme comme voudraient nous le faire croire les envieux, les grincheux et jamais satisfaits mais qui ne se refusent jamais un petit plus parce que « voyez-vous mon bon monsieur, moi ce n'est pas pareil, je l'ai mérité ».

Fraternité : pas cette solidarité mise à toutes les sauces qui trie, catégorise et finalement exploite une minorité mais celle qui vient du cœur, qu'on retrouve dans nos associations ou tous donnent généreusement leur temps, leur énergie, leurs compétences et leur ... argent.

Dans les prochaines semaines l'équipe municipale va préparer le budget 2023. Puissent ces quelques lignes les inspirer vraiment. ●

Texte transmis le 15 juillet 2022

Agir pour St Paul

Alain PECHERAND, Sophie de DIANOUS,

Christine BARSUMIAN, Jean-Luc PERILLON, Daniel GONZALEZ

Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.

Tél. : 04 75 96 78 78

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12 h

Mardi, mercredi et vendredi

8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. 04 75 96 53 89

Mail. franceservices@mairie-sp3c.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h sur rendez-vous

**France
services**

Les autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

Les numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :

04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité : 04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal : 04 75 96 59 60

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) : 04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) : 04 26 52 65 40

Centre aquatique L'Odysée'O : 04 26 83 01 21

Les numéros d'urgence



Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20

Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.



**FIÈTE
VOTIVE**

16 - 17 - 18 - 19

SEPTEMBRE

SAINT-PAUL 2003



★ **FÊTE FORAINE** ★

www.ville-saintpaultroischateaux.fr

